

RAPPORTS D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE
DES BEAUX ARTS DE MARSEILLE / INSTITUT
NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE MARSEILLE MÉDITERRANÉE ET
DE SES FORMATIONS

Avril 2023

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Au nom du comité d'experts¹ :

Antonella Tufano, Présidente du
comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n°2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Sommaire

Sommaire	4
RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE DES BEAUX ARTS DE MARSEILLE / INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MARSEILLE MÉDITERRANÉE	7
Présentation de l'établissement et de son environnement	7
Caractérisation du territoire et de l'établissement	7
Contexte de l'évaluation.....	8
Le pilotage stratégique et opérationnel.....	9
Un positionnement aux côtés des acteurs locaux pertinent, à renforcer et à poursuivre	9
Une stratégie déclinée en trois axes opérationnels : pédagogie, inscription territoriale et développement des liens avec le milieu artistique.....	10
De multiples partenariats à mieux structurer.....	11
Une gouvernance en voie de construction, un système d'information robuste, des améliorations à introduire en matière de communication et de politique de la qualité.....	13
Une école qui analyse correctement ses coûts, mais qui manque encore d'outils de projection prévisionnels, pour un dialogue de gestion qui reste à améliorer	14
Une politique transparente pour les recrutements et une attention portée à la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences	15
Une gestion difficile du patrimoine immobilier et de son impact environnemental, malgré un engagement financier important.....	16
Conclusion du domaine 1	16
Points forts	16
Points faibles.....	16
La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société	17
Des activités de recherche qui irriguent la pédagogie, mais une stratégie propre insuffisamment définie et un manque d'ouverture à l'international.....	17
Une politique de ressources pour la recherche claire, mais limitée par l'absence d'un cadre de décharges	19
Des activités de diffusion dynamiques, dont certaines restent à mieux relier aux thèmes de recherche développés	19
Conclusion du domaine 2	20
Points forts	20
Points faibles.....	20
La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus	20
Une offre de formation de qualité, une internationalisation et un croisement avec les activités de recherche, qui reste à créer.....	20
Une diversification des pratiques pédagogiques, une ouverture des formations à l'international qui se structure et un développement de la formation continue à envisager.....	21
Un accroissement de l'attractivité, une analyse claire de la performance, mais une réflexion à poursuivre sur la pertinence de certaines formations.....	22
Un manque d'analyse de la soutenabilité financière de l'offre de formation.....	23
Une attention et un soutien récent à la vie de campus, à conforter	24
Conclusion du domaine 3	24
Points forts	24
Points faibles.....	24
Conclusion.....	25

Les points forts	25
Les points faibles	26
Les recommandations	26
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION ART	27
Présentation de la formation.....	27
La politique et la caractérisation de la formation	27
L'organisation pédagogique de la formation	28
L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation.....	28
Le pilotage et l'amélioration continue de la formation.....	28
Conclusion	29
Points forts	29
Points faibles.....	29
Recommandations	29
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION DESIGN	30
Présentation de la formation.....	30
La politique et la caractérisation de la formation	30
L'organisation pédagogique de la formation	31
L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation.....	31
Le pilotage et l'amélioration continue de la formation.....	31
Conclusion	32
Points forts	32
Points faibles.....	32
Recommandations	32
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP), OPTION ART	33
Présentation de la formation.....	33
La politique et la caractérisation de la formation	33
L'organisation pédagogique de la formation	33
L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation.....	34
Le pilotage et l'amélioration continue de la formation.....	34
Conclusion	34
Points forts	34
Points faibles.....	35
Recommandations	35
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP), OPTION DESIGN.....	2
Présentation de la formation.....	2
La politique et la caractérisation de la formation	2
L'organisation pédagogique de la formation	3
L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation.....	3
Le pilotage et l'amélioration continue de la formation.....	3
Conclusion	4
Points forts	4
Points faibles.....	4
Recommandations	4

Liste des sigles.....5
Observations du directeur.....8
Organisation de l'évaluation10

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE DES BEAUX ARTS DE MARSEILLE / INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MARSEILLE MÉDITERRANÉE

Présentation de l'établissement et de son environnement

Caractérisation du territoire et de l'établissement

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) est composée de six départements¹ et compte en 2020 environ 5 089 000 habitants². Le département des Bouches-du-Rhône comprend la métropole Aix-Marseille Provence, constituée autour des villes de Marseille, Aubagne, Aix-en-Provence et de l'étang de Berre ; elle compte 1 841 500 habitants³, dont 870 731 habitants⁴ dans la commune de Marseille⁵. La région académique PACA comprend les académies d'Aix-Marseille⁶ et de Nice⁷. Sur le plan de l'enseignement supérieur, on dénombre 4 universités⁸, 11 écoles d'ingénieurs publiques, 4 écoles de commerce et 18 écoles d'art, d'architecture et de culture⁹. En 2020-2021, la région a accueilli plus de 177 000 étudiants¹⁰ pour 22 villes étudiantes au total.

Aix-Marseille Provence Méditerranée (AMPM) est un regroupement d'établissements d'enseignement supérieur de type associatif et à forte composante universitaire, dont Aix Marseille Université (AMU), une diversité d'écoles, de nombreuses antennes d'institutions nationales et une présence des principaux organismes de recherche. En 2016, Aix-Marseille Université avec ses cinq partenaires (CNRS, Inserm, CEA, IEP et Centrale Marseille), a obtenu définitivement – par l'intermédiaire de sa fondation - une dotation au titre de l'Initiative d'excellence (IdEX) lui assurant un financement annuel de près de 26 M€. L'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée (INSEAMM) n'est pas à ce jour d'AMU.

Depuis 2016, l'école des Beaux-Arts de Marseille est membre du réseau « École(s) du Sud », qui rassemble les écoles supérieures d'art et de design de la région PACA. Fin 2018, elle a rejoint la conférence régionale des grandes écoles de PACA (CRGE-PACA). Elle a également intégré le programme « Égalité des chances en école d'art et de design », créé par la fondation « culture et diversité ».

L'école a été fondée en 1752. Service municipal de la ville de Marseille jusqu'en 2012, elle accède ensuite au statut d'établissement public de coopération culturelle (EPCC) sous le nom d'« École supérieure d'art et de design Marseille Méditerranée (ESADMM) ». En mars 2020, le Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille intègre l'EPCC. Celui-ci prend alors le nom d'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée (INSEAMM) et regroupe l'École des Beaux-Arts et le Conservatoire. À la suite de ce

¹ Le Var, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, les Alpes de Haute-Provence, les Hautes Alpes et les Alpes Maritimes.

² INSEE : « L'essentiel sur Provence-Alpes-Côte d'Azur, statistiques 2019 » // https://www.insee.fr/fr/statistiques/4482470#tableau-figure1_radio1.

³ Strater, Diagnostic territorial Provence-Alpes-Côte d'Azur 2022, p. 10.

⁴ Insee Statistiques et études - Comparateur de territoires - Commune de Marseille - Paru le 29/09/2022.

⁵ Insee Statistiques et études - Métropole Aix-Marseille Provence - Paru le 22/09/2015.

⁶ Elle comprend quatre départements : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône et Vaucluse.

⁷ Elle comprend deux départements : Alpes-Maritimes et Var.

⁸ Aix-Marseille Université, Avignon Université, l'université Côte d'Azur et l'Université de Toulon.

⁹ Strater : « Provence-Alpes-Côte d'Azur. Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Juillet 2022 » // <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/strater-2022---provence-alpes-c-te-d-azur-19258.pdf>, p. 21-28.

¹⁰ *Ibidem*, p. 10.

regroupement, une troisième entité est créée au sein de l'INSEAMM : l'Institut de formation artistique Marseille Méditerranée (IFAMM), qui délivre le Certificat de formation de plasticien intervenant (CFPI). Une classe préparatoire publique aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art et design, rattachée à l'école des Beaux-Arts, fait également partie de l'INSEAMM¹¹. La présente évaluation concerne uniquement le fonctionnement de l'école des Beaux-Arts et son rôle stratégique au sein de l'EPCC INSEAMM.

L'école des Beaux-Arts propose des formations en art et en design qui préparent pour ces deux options aux diplômes nationaux d'art (DNA) pour le 1^{er} cycle et aux diplômes nationaux supérieurs d'expression plastique (DNSEP), pour le 2^e cycle. En 2019-2020, l'école compte 336 étudiants au total : 73 étudiants en 1^{ère} année ; 201 dans le cursus « art » et 62 dans le cursus « design » (2^e, 3^e, 4^e et 5^e années confondues)¹².

L'école est installée sur le campus de Luminy à Marseille depuis 1969 (12 000 m² Shon). Au 31 décembre 2020, elle compte 149 agents sur emplois permanents, dont 57 professeurs d'enseignement artistique, 41 assistants d'enseignement artistique et 56 agents non titulaires. Pour l'année 2021, le budget de l'école s'élève à 7 M€¹³.

Contexte de l'évaluation

Il s'agit de la première évaluation de l'école des Beaux-Arts par le Hcéres. En 2016, le département d'évaluation des formations du Hcéres avait procédé à l'évaluation seule des deux diplômes DNSEP en art et en design.

En 2016, l'équipe de direction d'alors a pris en compte les recommandations du rapport d'évaluation des formations DNSEP produit par le Hcéres et a commencé un travail de refonte, tout en ouvrant les premières formations de DNA donnant grade de licence (qui existaient depuis 1973). Dans un second temps, de 2017 à 2020, avec l'arrivée d'une nouvelle direction, s'est ouverte une phase d'incubation et de réflexion qui a permis de mettre en place un nouveau projet. La troisième période est celle qui a été marquée par la pandémie. Il s'agit d'un temps d'arrêt de nombreuses expériences en cours, mais aussi d'un temps d'expérimentation pour s'adapter à la situation.

Le rapport d'auto-évaluation (RAE) rédigé par l'établissement dans le cadre de la présente évaluation se caractérise par sa clarté d'expression et sa lucidité d'analyse. Il est ainsi aisé de comprendre les dynamiques en cours, les inquiétudes de l'établissement qui peuvent émerger et les chantiers à venir.

L'engagement collectif des enseignants et des instances dans la rédaction du RAE est perceptible. Ainsi, dans le but de fournir des éléments clairs d'évaluation, des réunions ont encouragé la mobilisation des personnels (directions de composante, responsables de formation, équipes pédagogiques, services d'appui) pour produire un travail collectif. Des modalités d'échange et de rédaction ont été convenues de manière à disposer d'une grille de critères lisible pour les évaluateurs (mais aussi précieuse pour les parties prenantes au sein de l'école). Enfin, une réflexion critique, fondée sur une véritable auto-évaluation, a été conduite, qui ne cache pas les éventuelles faiblesses de l'école.

La visite de l'établissement s'est déroulée les 3 et 4 octobre 2022 dans ses locaux de Marseille.

¹¹ Elle est par ailleurs membre de l'APPEA (association nationale des prépas publiques aux écoles supérieures d'art).

¹² Rapport d'activité 2020.

¹³ *Idem*.

Le pilotage stratégique et opérationnel

Référence 1. « L'établissement définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international. »

Un positionnement aux côtés des acteurs locaux pertinent, à renforcer et à poursuivre

Si le comité constate que le positionnement institutionnel de l'école n'a pas été formellement défini au cours de la période 2016-2021, sa trajectoire peut s'analyser au travers de plusieurs considérations. Il est à noter que la période de référence de l'évaluation est marquée par des changements importants pour l'établissement, tant sur le plan institutionnel (changement de direction, intégration dans un nouvel établissement), que pédagogique (réorganisation des études).

Au plan local, l'école est particulièrement insérée dans l'environnement professionnel et artistique de la Ville de Marseille : comme il le sera précisé plus loin, un grand nombre d'enseignants ou d'anciens élèves diplômés, même non originaires de la ville, y résident, travaillent et exposent, profitant d'un terreau d'expérimentations variées et toujours en mouvement. L'école se positionne également sur les pratiques amateurs au travers de plusieurs ateliers dans la ville de Marseille, ou avec l'enseignement secondaire, ainsi qu'avec des actions liées à l'inclusion (avec le programme PISOURD dont il sera question plus loin). L'école est également la seule école publique de la région qui propose les deux cycles d'enseignement en design. À ce sujet, le comité regrette que ce point n'ait pas été davantage mis en valeur face à la montée en puissance des écoles privées concurrentes.

Au plan national, l'école revendique un enseignement des formations en art qui bénéficie de nombreux ateliers aux surfaces importantes, ce qui favorise l'autonomie et la liberté de création chez les étudiants. Ces deux termes caractérisent, par exemple, les apports de l'école au mouvement Supports/Surfaces ou au renouveau de la sculpture avec César, ancien élève de l'école.

Au plan international et malgré les efforts de l'école, son identification comme point de rassemblement autour des cultures du bassin méditerranéen ne s'est pas concrétisée. De la même manière, son positionnement en tant qu'acteur de la lutte contre les conséquences du réchauffement climatique n'a pas abouti sur l'élaboration d'une stratégie opérationnelle concrète. **Le comité encourage l'école à créer les liens et coopérations qui pourraient lui donner ce positionnement original et légitime aux yeux du comité.**

Depuis la création de l'INSEAMM en 2020, l'école poursuit un travail de redéfinition de sa trajectoire, aboutissant aux trois axes structurant actuellement son positionnement institutionnel au niveau local, national et international. Le premier vise la consolidation des actions qui permettent d'agir en réseau, pour atténuer les conséquences de l'éloignement géographique de l'école. Le campus de Luminy se trouve, en effet, à plus d'une demi-heure en bus du centre de la ville de Marseille. Depuis 2017, avec l'arrivée d'un nouveau directeur général, la politique scientifique, pédagogique, artistique et culturelle propose une plus grande interaction avec le milieu artistique et culturel marseillais et plus largement, le monde méditerranéen. Le deuxième axe porte sur un engagement plus grand dans les questions environnementales et sociétales qui guident les choix pédagogiques à tous les niveaux¹⁴ : cet engagement caractérise spécifiquement l'offre de l'école par rapport aux autres écoles d'art de la région. Le troisième axe a pour objectif de renforcer le soutien à – et le suivi de – l'intégration des étudiants dans le monde du travail, en tant que futurs professionnels de la création. **Ce troisième axe implique l'ouverture d'un chantier important, que le comité encourage à poursuivre avec vigueur.** Cette orientation constitue en effet une réponse à l'enjeu impératif de l'insertion des jeunes diplômés. Conduite avec ambition, cette orientation pourrait constituer une référence nationale, tant la question de la professionnalisation est centrale pour les écoles d'art. Aujourd'hui, il s'agit de mener un travail de fond sur les contours du métier d'artiste confronté aux mutations du marché de l'art, à partir, notamment, de l'exemple des partenariats mis en place avec des institutions et des lieux culturels publics et privés (parmi lesquels on peut compter les lieux accueillant des actions associatives) du territoire régional.

¹⁴ Par exemple, le projet pédagogique « zéro déchet plastique » s'inscrit également dans un programme soutenu par la région PACA.

Le comité soutient le positionnement actuellement défini par l'école en lien avec les acteurs locaux du monde socio-culturel et recommande de le maintenir en le rendant visible et en veillant à sa cohérence avec le développement de la pédagogie.

Référence 2. « L'établissement définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, qu'il décline en objectifs opérationnels et dont il assure le suivi. »

Une stratégie déclinée en trois axes opérationnels : pédagogie, inscription territoriale et développement des liens avec le milieu artistique

La période 2016- 2021 n'a pas été une période facile pour l'enseignement supérieur en raison de la pandémie. Dans les écoles d'art, la situation a été rendue plus difficile encore par l'importance que la pratique y occupe, par l'engagement affectif et psychologique réclamé des étudiants, qui suppose un soutien quotidien des enseignants ou camarades incompatible avec un confinement. Et dans le cas des Beaux-Arts de Marseille l'intégration au sein de l'INSEAMM a constitué un ultime défi organisationnel. Le comité salue l'engagement de la direction et des équipes pour affronter ces défis.

L'école distingue trois temps stratégiques. En 2016 et 2017 la réponse à l'évaluation précédente du Hcéres a conduit l'école à mieux séparer les deux cycles d'enseignement dans un objectif de progressivité, à favoriser la transversalité en supprimant l'organisation autour des studios ou ateliers et en élargissant l'évaluation et le suivi des étudiants. Ces points restent toujours présents.

De 2017 à 2020 le nouveau directeur général définit clairement une stratégie pédagogique, artistique et territoriale, qui saura être adaptée avec pragmatisme. Définition de pôles de travail favorisant les échanges, structuration progressive de la recherche (cf. supra), développement d'une programmation artistique au soutien de la pédagogie, accompagnement renforcé des étudiants, lancement d'une stratégie internationale (notamment avec le programme MIRAMAR) en constituent les points forts.

Plus précisément, les intentions stratégiques dans le champ de la pédagogie sont lisibles dans les livrets d'études.

Une clarification et une rationalisation de l'usage des espaces de création a permis une réelle démocratisation d'accès aux ateliers, ce qui doit être salué. Et la création d'un nouveau poste de programmation artistique et culturelle en septembre 2018, étendu à la coordination des activités de recherche en 2019, pourvu par détachement d'un attaché du ministère de la Culture, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, a permis de commencer à mieux articuler recherche, workshops, conférences, résidences et activités pédagogiques. **Le comité indique cependant que l'articulation des activités pédagogiques avec la recherche doit être renforcée** notamment par la mise en place d'une réflexion collégiale au sein de l'établissement.

Enfin, la crise du Covid a marqué les années 2020 et 2021 avec un engagement remarquable au service des étudiants, par diverses mesures (notamment consultations psychologiques, bourses, adaptation au distanciel pour le concours d'entrée qui ont été pérennisées) que le comité salue, mais qui ont pris le pas sur la poursuite des évolutions pédagogiques. Les choix en matière de stratégie scientifique de l'INSEAMM ont engagé une modification importante dans la maquette pédagogique et ont contribué à un élan, qui est resté également quelque peu contrarié par la pandémie. Le comité a pris acte de cette situation, tout en soulignant l'urgence de transformer rapidement les intentions en actions (conventionnements soutenant les activités de recherche, partenariats favorisant la professionnalisation des formations).

Les difficultés liées à la pandémie ont coïncidé avec la création de l'INSEAMM en 2020 et l'intégration du Conservatoire, voulue par la Ville, mais dont la direction a cherché à tirer avantage alors que l'éloignement géographique de celui-ci ne prédisposait pas à des collaborations rapprochées. Bien que le processus soit encore en cours, la stratégie suivie a consisté en une clarification des rôles respectifs au sein de l'équipe de direction de l'INSEAMM, en distinguant les directions des trois entités de la direction générale de l'établissement. Il convient maintenant d'accompagner une stratégie scientifique intégrée entre les trois entités constituant l'INSEAMM (cf. 4/ ci-dessous).

Le comité recommande de poursuivre cette clarification des rôles, en tirant parti de la solidité de la relation nouée entre les différents représentants de l'école (enseignants, personnels, étudiants, direction) et de l'affirmation progressive d'une stratégie d'ensemble de la direction de l'INSEAMM.

La Ville de Marseille a indiqué au comité avoir accompagné dans la mesure du possible ces changements, (s'agissant notamment de la question du statut des enseignants-chercheurs, que la collectivité accompagne au mieux, sans être décisionnaire).

Référence 3. « L'établissement s'inscrit dans son environnement et construit une politique partenariale dans le cadre de sa stratégie. »

De multiples partenariats à mieux structurer

Des liens institutionnels ont été établis à la fois avec l'Université d'Aix-Marseille (AMU) et avec le réseau des École(s) du Sud, qui compte sept établissements d'enseignement artistique. En ce qui concerne AMU, il existe une convention cadre qui porte majoritairement sur la vie universitaire (accès des étudiants aux infrastructures universitaires) et reste peu précise sur les partenariats en matière pédagogique et scientifique. Le comité constate à ce sujet que la situation n'a pas évolué depuis la dernière évaluation des formations par le Hcéres.

Dans le prochain contrat d'établissement, l'ambition de l'école est d'intégrer le partenariat scientifique avec AMU : **le comité estime cette mesure, en effet, urgente et nécessaire.**

Dans l'objectif de s'inscrire dans un contexte académique reconnu, l'école a fait le choix d'adhérer en 2018 à la Conférence régionale des grandes écoles, mais cette adhésion donne pour le moment peu de résultats en termes d'échanges réguliers et structurés.

L'adhésion au réseau des École(s) du Sud a donné lieu à quelques manifestations organisées entre plusieurs écoles d'art et de design (l'exposition « inventeurs d'aventure », par exemple). Le comité considère que ces activités pourraient jouer un rôle dans la structuration d'une stratégie d'envergure nationale de la part de l'école. **Il recommande à l'établissement de préciser les objectifs de ces activités en les rattachant à une stratégie globale.**

Bien que le bilan soit mitigé en matière de partenariats avec d'autres établissements dans le domaine des formations, **les objectifs poursuivis par l'école sont clairs (cf. supra). Le comité lui recommande donc de poursuivre les actions entreprises, ce qui pourrait permettre un déploiement de ses partenariats dans le domaine de la recherche.**

Au niveau local, l'établissement bénéficie d'une scène artistique dense grâce aux contacts des enseignants de l'école qui vivent et travaillent à Marseille. Elle est partenaire, au sein d'associations, des acteurs économiques locaux et organise des résidences d'artistes dans les entreprises. L'école en tire bénéfice grâce à l'investissement de ses enseignants, qui sont parfois parties prenantes de la création de certains de ces sites culturels, comme par exemple le lieu « Jeanne Barret ». Le lien avec les acteurs locaux de la scène artistique passe aussi par des actions comme têtes de l'art¹⁵, Dos Mares¹⁸, ou avec le réseau École(s) du Sud).

À cela s'ajoute la participation de l'école au réseau « Provence Art Contemporain », organisateur du « Printemps de l'art contemporain » qui crée un temps fort, dont profitent les étudiants. D'autres partenariats existent avec le Mucem¹⁶, le festival international de cinéma de Marseille (FID), le fonds régional d'art contemporain de Marseille (Frac), ou des lieux culturels comme la friche de la Belle de Mai, où les travaux des étudiants du DNSEP ont été exposés cette année.

En outre, le lien avec les lycées du territoire est recherché par le biais des partenariats avec l'Académie Aix-Marseille (présentation de l'école et des études supérieures en art et en design). La participation au programme « égalité des chances » avec la Fondation Culture & Diversité ainsi qu'un programme spécifique

¹⁵ Association marseillaise qui aide à l'accompagnement des jeunes artistes : problématiques financières, administratives, méthodologiques.

¹⁸ Plateforme curatoriale qui accompagne les artistes et chercheurs dans la pensée de leur pratique, le développement de leur réseau professionnel, l'analyse critique de leur travail, la production de connaissances interdisciplinaires, etc.

¹⁶ Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée.

expérimental intitulé PiSourd¹⁷ à destination des étudiants sourds et malentendants visent à rendre l'école plus inclusive.

L'école peut aussi compter sur le soutien de l'association « Mécènes du Sud » qui a un partenariat « art et monde du travail » avec le Ministère de la Culture pour l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'école. Le programme « un immeuble, une œuvre » a également contribué au dialogue avec le monde entrepreneurial. **Le comité salue ces initiatives et recommande à l'école de mieux expliciter, rendre visibles et mettre en valeur ces activités dans sa communication interne à destination des étudiants – par l'intermédiaire du livret de l'étudiant, par exemple.** Il s'agit en effet d'un point très positif, à valoriser davantage dans le cadre du soutien à l'insertion professionnelle des étudiants, qui est une des priorités affichées par l'école.

Le comité regrette, en revanche, l'insuffisante participation financière de la Métropole aux activités de l'école. Une participation plus importante pourrait renforcer la stratégie de l'établissement dans le cadre de son rayonnement méditerranéen.

Au cours de la période 2016-2021, l'école bénéficie de 54 conventions de partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur partenaires du programme Erasmus + et hors Europe. Depuis 2021, le nouveau programme Erasmus + permet de financer des mobilités internationales hors Europe, à hauteur de 20 % de la subvention allouée. À l'heure actuelle, l'école gère une cinquantaine d'échanges¹⁸ qui ont été contractés au gré des relations personnelles des enseignants. À la fin de la période de référence de l'évaluation, l'école a donc engagé une restructuration et une clarification de ses partenariats internationaux à la faveur de la transformation du poste « relations internationales » et d'un nouveau recrutement, pour porter un projet plus ambitieux, structuré de manière thématique et non en fonction de relations interpersonnelles. Il s'agira également d'œuvrer à la définition d'un projet stratégique à l'international qui, de l'avis du comité, devra mobiliser des ressources financières appropriées. Il existe déjà un partenariat plus ambitieux visant à constituer des formations partagées et des résidences artistiques, avec l'Institut des Beaux-Arts de Tétouan au Maroc ou Weißensee Academy of Art Berlin en Allemagne avec lesquels des programmes pédagogiques communs comme des workshops inter-écoles sont construits sur la durée. Le programme MIRAMAR¹⁹, par exemple, associant plusieurs écoles d'art de la région et des partenaires du sud de la Méditerranée mériterait de prendre plus d'ampleur et de se pérenniser. **Sur ce point, le comité recommande de favoriser la collégialité dans la prise de décisions et de rendre bien visibles les actions entreprises.**

Ces activités sont en cours de déploiement, notamment pour ce qui relève de la mobilité des enseignants, à ce jour peu développée. Le comité recommande à l'établissement d'activer ces leviers potentiels, dont la fragilité avait été signalée dans la précédente évaluation des formations par le Hcéres. **De l'avis du comité, ces leviers (structuration du projet à l'international, développement de la mobilité des enseignants, par exemple) doivent être actionnés en priorité pour servir la stratégie de l'école à l'international.**

¹⁷ Désignés en 2005 « site pilote » par le ministère de la Culture, les Beaux-Arts de Marseille mettent en application des modalités particulières d'accompagnement et d'accueil d'étudiants sourds et malentendants. Le programme comprend des actions pédagogiques rassemblées dans [PILAB CRÉATION](#), et des dispositifs spécifiques permettant l'accès des étudiants sourds aux études d'art et de design. (site internet de l'INSEAMM).

¹⁸ En Europe, les pays plus concernés sont l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Italie ; en dehors de l'accord Erasmus, des échanges avec l'Angleterre et la Suisse ; des échanges avec le Canada, la Chine, Israël.

¹⁹ Réseau méditerranéen pour les jeunes artistes ; il s'agit d'un projet porté par les École(s) du Sud (Villa Arson, Beaux-Arts de Marseille, École d'art d'Aix, École d'art et design de Toulon, Ecole d'art d'Avignon, Pavillon Bosio-Monaco, École Nationale de la Photographie-Arles) avec des acteurs académiques, artistiques et culturels qui vise à soutenir le développement professionnel des jeunes artistes, et à créer des opportunités d'échanges culturels fondés sur la solidarité, la réciprocité et l'hospitalité.

Référence 4. « La gouvernance de l'établissement s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie. »

Référence 5. « L'établissement porte une politique globale de la qualité. »

Une gouvernance en voie de construction, un système d'information robuste, des améliorations à introduire en matière de communication et de politique de la qualité

Depuis 2018, en suivant les recommandations de la précédente évaluation des formations par le Hcéres, l'école a mis en œuvre des dispositifs pour assurer une gouvernance partagée en transformant le CSP (conseil scientifique et pédagogique) en Conseil des enseignements, de la recherche et de la vie étudiante (CERVE) au côté des Conseil d'administration (CA), comité technique (CT) et Comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT) pré existants et réglementaires dans un EPCC. Dans le même esprit, bien que les EPCC ne prévoient pas spécifiquement de directions pour les instances rattachées, le souhait de l'INSEAMM a été d'en nommer pour chaque composante (École des Beaux-Arts, Conservatoire et IFAMM) pour élargir la gouvernance.

L'organigramme issu d'un vote du CA le 14 octobre 2022 est lisible et fonctionnel. Il se divise en quatre pôles, qui représentent l'ensemble des services qui animent la vie de l'INSEAMM : trois d'entre eux sont relatifs aux établissements d'enseignement, dont l'école des Beaux-Arts qui fait l'objet de cette évaluation, et le quatrième concerne la gestion administrative générale.

De l'avis du comité, l'architecture de la gouvernance et de la relation entre les instances délibératives et les instances décisionnelles mérite attention. La création de groupes de travail au sein du CERVE permet d'associer plus largement les acteurs de la pédagogie, ce qui est un élément positif pour la préparation des sujets soumis à décision dans les instances. Le risque est cependant d'engendrer une multiplication de lieux de discussion : le comité recommande de veiller à ce que l'information soit bien synthétisée lors de la remontée des choix à opérer.

De plus, à l'heure actuelle, le projet scientifique global de l'établissement ne définit pas encore exactement les interactions entre les trois entités de l'INSEAMM. **Le comité recommande à l'établissement de donner plus de précisions sur les modalités d'élaboration des délibérations, le fonctionnement des différents groupes de travail créés au sein du CERVE et leur différenciation avec les instances réglementaires. L'INSEAMM doit veiller rapidement à la structuration et la formalisation effective de ces interactions institutionnelles internes dans l'objectif que les instances de discussions mises en place (CERVE, commissions paritaires techniques, etc.) puissent participer à la prise de décision globale.**

En matière de communication, l'école est revenue à son appellation classique « École des Beaux-Arts » après avoir utilisé le terme générique d'« École Supérieure des arts et de design ». Elle affiche sur son site les offres de postes à pourvoir et renforce le réseau de ses *alumni*. D'autres actions de communication sont mises en place : les journées portes ouvertes et la participation aux salons de l'étudiant (y compris avec l'association nationale des écoles d'arts - ANdÉA). Des actions ont également été mises en œuvre pour communiquer en interne : auprès des étudiants, des enseignants et des agents (lettre « *nota bene* »), strictement auprès des personnels (lettre info RH jointe à la fiche de paie), et auprès du grand public par l'intermédiaire des réseaux sociaux. De l'avis du comité, ce dernier choix est pertinent, mais implique une réinvention permanente des formats. Plus particulièrement, une communication en direction des publics malentendants a été mise en place avec le programme Pisourd²⁰ et ce genre d'initiative est à encourager et à soutenir. **Le comité regrette toutefois que l'ensemble des actions menées par l'école ne soient pas affichées sur son site internet. Le comité recommande donc à l'établissement d'améliorer la visibilité de ses activités, notamment par**

²⁰ Désignés en 2005 « site pilote » par le ministère de la Culture, les Beaux-Arts de Marseille mettent en application des modalités particulières d'accompagnement et d'accueil d'étudiants sourds et malentendants. Le programme comprend des actions pédagogiques rassemblées dans [PILAB CRÉATION](#), et des dispositifs spécifiques permettant l'accès des étudiants sourds aux études d'art et de design. (site internet des Beaux-Arts de Marseille).

l'intermédiaire du site internet de l'école, dans l'objectif de développer son attractivité et celle de ses formations.

Le système d'information est une ressource maîtresse dans la vie de l'établissement, qui le qualifie de « robuste » dans son RAE. Il est composé de logiciels pour la gestion administrative et financière, ainsi que d'un ENT pour les personnels enseignants et les étudiants. Le système informatique est sécurisé : pour la partie administrative, les logiciels RH et finances sont externalisés dans un data center et la partie pédagogie est hébergée chez Microsoft. Il fait l'objet d'un investissement régulier pour la partie en sous-traitance et pour la partie gérée en interne, il bénéficie d'une dotation de 100K par an.

L'école, par sa position géographique sur le campus, bénéficie également de toute l'infrastructure de l'Université Aix Marseille, notamment pour ce qui concerne les flux Renater, ce qui lui garantit une sécurité majeure grâce à trois pare-feux en amont. L'école gère également les stockages importants avec un serveur ; en outre, un poste de DPO²¹ a été ouvert.

Enfin, en matière de politique de la qualité, les éléments fournis dans le RAE ne permettent pas de donner les informations nécessaires au comité pour son évaluation. Dans la formulation d'objectifs pour la période qui s'ouvre, l'établissement s'engage à formaliser sa démarche en matière de qualité sur la certification du processus en vue d'une labélisation, grâce aux moyens humains regroupés dans le nouvel EPCC.

Référence 6. « L'établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de projection prévisionnelle, sur une programmation budgétaire et sur un dialogue de gestion interne structuré. »

Une école qui analyse correctement ses coûts, mais qui manque encore d'outils de projection prévisionnels, pour un dialogue de gestion qui reste à améliorer

L'établissement a pu identifier ses coûts complets grâce à une étude menée par le cabinet KPMG dans le cadre d'une évaluation globale faite lors de la création de l'EPCC en 2012. Cette étude s'est révélée incomplète, car les coûts liés aux fluides et aux charges immobilières, assumés directement par la ville de Marseille, n'ont pas été intégrés, ce qui rend difficile un pilotage fiable des ressources.

Les coûts liés à l'immobilier restent toujours importants : la Ville de Marseille n'ayant pas investi pendant une quinzaine d'années précédant la création de l'EPCC en 2012., Les immeubles nécessitent encore des travaux importants, que la municipalité finance au gré des nécessités immédiates. S'ajoute à cela le fait que l'établissement ne peut pas être maître d'ouvrage, ce qui explique le fait que les travaux d'entretien sont également réalisés au fil des urgences, sans fluidité.

Sous l'autorité du CA, mais de manière autonome, l'établissement suit l'évolution de ses emplois, des rémunérations, de la masse salariale et exécute son budget. Une place est accordée au débat d'orientation budgétaire avec les différents services qui participent à l'exécution du budget. Des points d'étape sont effectués et donnent lieu à des décisions modificatives tout au long de l'année. L'école maîtrise sa masse salariale (qui représente 72 % du budget) avec un GVT à 1,2 % (1,43 % depuis l'entrée du conservatoire, dont la masse salariale doit intégrer un grand nombre d'enseignements spécialisés incluant de nombreux agents en catégories A et B)²².

L'économie budgétaire de l'établissement tient par les seuls financements de la Ville et de l'État, sans certitude quant à la prise en compte de la hausse du point d'indice et de l'inflation. Le comité relève la faiblesse des ressources propres due à la baisse de la collecte de taxe d'apprentissage et les modestes droits d'inscription (414 000 euros, soit environ 5 % des ressources budgétaires). L'établissement est conscient qu'il doit veiller à trouver de nouveaux financeurs. En effet, comme c'est le cas pour la plupart des écoles d'art, sous statut d'EPCC la visibilité du modèle économique à moyen terme n'est pas assurée.

²¹ Délégué à la protection des données.

²² RAE, pages 24 et suivantes.

L'établissement n'a pas mis en place de dialogue de gestion en tant que tel au sein de l'école, mais plutôt des réunions avec les services portant sur les sujets financiers, au cours desquelles les besoins sont remontés et les arbitrages effectués par le comité de direction de l'INSEAMM. Une trajectoire pluriannuelle des investissements prévoit des rééquipements, une amélioration de l'existant et des acquisitions nouvelles, ainsi que les besoins à satisfaire en RH.

Le comité comprend la nécessité d'une prise de décision par un nombre restreint de personnes, mais il **recommande à l'INSEAMM de rendre rapidement effectifs les outils de gestion plus partagée, actuellement en phase de rodage, pour établir une plus grande visibilité des décisions.**

Référence 7. « La politique des ressources humaines et le développement du dialogue social traduisent la stratégie de l'établissement et contribuent à la qualité de vie au travail de ses personnels. »

Une politique transparente pour les recrutements et une attention portée à la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences

Les objectifs de la politique des ressources humaines sont, d'une part, de garantir la transparence des procédures afin d'avoir une offre de qualité, et d'autre part, de soutenir un recrutement d'enseignants docteurs pour pouvoir mieux accompagner la recherche. Le recrutement des enseignants s'est effectué sans cadre ni procédure précis jusqu'en 2017. Depuis, l'établissement a mis en place des modalités de recrutement concertées avec l'équipe pédagogique (discussion sur les postes, affichage, transparence dans le choix). Quant au recrutement des personnels administratifs, les consignes du CNFPT²³ sont strictement suivies. Pour les deux catégories de cadres, la priorité est la parité et l'absence de discriminations.

Cette priorité importante de l'école a été mise en œuvre, au-delà du recrutement des personnels, avec la désignation d'un référent en charge de questions de discrimination, qui a travaillé de concert avec les étudiants et enseignants pour la mise en place d'une charte et, prochainement, d'un collège pour suivre les cas signalés. Par ailleurs, lorsque la situation l'exige, les étudiants sont orientés vers des associations (« l'œil du loup ») ou la Maison départementale de lutte contre les discriminations. Le comité salue ces évolutions.

L'école est prudente et a défini les ratios de taux de promotion en fonction de la soutenabilité budgétaire et des ressources humaines existantes. Elle octroie l'ISOE²⁴ aux professeurs et détermine annuellement le régime indemnitaire des autres grades, en proposant au CA l'IFSE²⁵ et les autres primes attribuées. Une attention particulière est portée aux personnels qui souhaitent passer des concours pour accéder à un emploi pérenne. Le plan de formation à destination des personnels est discuté en CA pour élargir l'offre du CNFPT, peu adaptée aux besoins des PEA. Ainsi, un plan de formation est identifié, une part du budget lui est consacrée pour répondre aux attentes réelles et spécifiques des personnels.

Depuis sa transformation en EPCC, un CT et un CHSCT – où des sujets globaux sont débattus – ont été créés, ce qui permet une bonne prise en compte des problèmes.

Une politique d'action sociale en faveur des étudiants est décrite par l'établissement dans son RAE, elle est développée depuis la pandémie grâce à des bourses d'aide, dont les formalités d'obtention ont été considérablement allégées. Les personnels bénéficient également de plusieurs dispositifs d'aide.

²³ Centre national de la fonction publique territoriale.

²⁴ Indemnité de suivi et d'orientation des élèves.

²⁵ Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise.

Référence 8. « L'établissement intègre dans sa stratégie une politique immobilière soutenant son développement. »

Une gestion difficile du patrimoine immobilier et de son impact environnemental, malgré un engagement financier important

Les deux bâtiments de l'INSEAMM à Luminy et au Palais Carli sont mis à disposition et entretenus par la ville de Marseille, seul maître d'ouvrage (et à l'occasion, maître d'œuvre). Le budget voté en 2013 pour des travaux pluriannuels destinés à l'amélioration de la structure (sécurité et chauffage, entre autres) est en apparence important, mais seuls 3 M€ sur les 4,7 M€ prévus ont été dépensés à ce jour. Dans ces conditions, une stratégie immobilière prospective n'est guère réalisable par l'école.

La sécurité des usagers est assurée par un service de gardiennage 24H/24 partagé avec l'école d'architecture, dont il faudra considérer le nouveau coût, une fois que cette dernière aura déménagé près de la gare St Charles dans le nouveau bâtiment de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires.

L'école n'a pas de pratiques particulièrement vertueuses en matière environnementale, malgré sa situation au cœur d'un parc national. À Luminy, le bâtiment, remarquable pour son architecture moderne, n'a jamais été remis aux normes (ni pour l'isolation ni, plus grave, pour l'accueil des publics AMR). Une réflexion a été engagée par les étudiants concernant les déchets et l'usage de produits toxiques, mais, malgré des progrès, ce sujet reste à développer. Ce point étant un des axes majeurs de l'école, **le comité recommande à l'établissement de structurer en bloc et de mettre en œuvre, toutes les activités qui pourraient contribuer à l'amélioration effective des bonnes pratiques en matière environnementale (actions de sensibilisation mais aussi inscription d'actions en la matière dans les activités de création).**

Au cours de la période de référence, l'école a financé elle-même l'investissement immobilier à hauteur de 27 % d'un budget de 3 M€ (le reste étant pris en charge par la Ville de Marseille) et a pu également mettre en place un nouvel équipement pédagogique (laboratoire numérique).

La politique immobilière de l'école dépend en grande majorité de l'engagement de la ville de Marseille. Au regard de ses propres urgences concernant son patrimoine bâti, il est difficile pour l'école des Beaux-Arts de trouver des financements complémentaires sans avoir une délégation de maîtrise d'ouvrage. Cette délégation permettrait pourtant de faire évoluer une situation, assez insatisfaisante à l'heure actuelle, en matière de transition écologique, énergétique et environnementale. Le chantier reste donc à mener, il est d'ailleurs analysé avec pertinence par les acteurs de l'établissement.

Conclusion du domaine 1

Points forts

- Un positionnement et des objectifs clairs, qui débouchent sur une stratégie en cours de déploiement malgré la pandémie et la construction d'un EPCC complexe.
- Des partenariats riches sur tous les plans.
- Un système d'information robuste.

Points faibles

- Une architecture globale d'établissement, un mode de gouvernance et de structuration du fonctionnement interne qui manque encore de clarté et de fluidité.
- Des outils de gestion dont la mise en place récente ne permet pas encore un pilotage efficace ni ne donnent à l'école une capacité de gestion à moyen et plus long terme (gestion prévisionnelle en matière immobilière, financière et RH).

La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

Référence 9. « La politique de recherche de l'établissement définit des orientations structurantes. »

Des activités de recherche qui irriguent la pédagogie, mais une stratégie propre insuffisamment définie et un manque d'ouverture à l'international

Deux axes de recherche prioritaires accompagnent la stratégie scientifique choisie par l'école des Beaux-Arts de Marseille. Le premier, intitulé « zéro déchets plastique », a été créé pour sensibiliser les étudiants ayant choisi l'option « design » au problème crucial des déchets plastiques et aux conséquences sur notre environnement immédiat et futur. De 2016 à 2019, ce projet a permis d'aborder les phases de la conception jusqu'à la réalisation, par un appel à projets. Dans la dernière phase du projet, une commande plus spécifique a été faite pour se concentrer sur le thème de l'énergie et la fabrication d'une éolienne, installée sur le terrain : cette initiative a infléchi la logique d'ensemble et a contribué à avoir une expérience professionnelle plus proche de la commande. Il est à noter qu'un enseignant-designer, cependant en disponibilité depuis l'été 2021 a accompagné ces actions.

Le comité conseille de renforcer la présence de ce sujet structurant dans la pédagogie du design à l'intérieur de l'école, par une participation de tout le corps enseignant.

Le deuxième axe de recherche, intitulé « bureau des positions », destiné aux étudiants ayant choisi l'option « art » a pour objectif de réfléchir à la rencontre nécessaire entre les sciences humaines et sociales et l'art. Ce programme de sensibilisation et d'initiation à la recherche, associant d'autres institutions d'enseignement supérieur (et notamment, au niveau local, le Centre Norbert Elias), donne ainsi une visibilité à des partenariats déjà anciens portés individuellement par les enseignants. Il débouche sur des expositions, des ateliers (*workshops*), des séminaires, ce qui crée une pédagogie dynamique et un environnement favorisant les activités de recherche. Le comité observe qu'au fil du temps, ces activités ont été conduites davantage par des théoriciens que par des praticiens. **Le comité suggère aux Beaux-Arts de retrouver un équilibre entre la théorie et la pratique en soutenant davantage, dans les programmes de recherche, la présence conjointe d'enseignants ayant les deux profils.**

Les enseignants de l'école s'investissent aussi dans deux réseaux de recherche communs aux écoles d'art et de design²⁶. Ainsi, en 2016, ils ont fondé le réseau « cinéma » et sont partenaires du réseau « peinture ». Néanmoins, ces réseaux de recherche sont tributaires de plusieurs facteurs (une stratégie de programmation, de fonctionnement et d'organisation, un budget adéquat et une conjoncture favorable) pour accompagner les projets et garantir une activité continue. Le réseau « cinéma », doté d'un budget de 10 000 euros par le ministère de la Culture, n'a pas survécu à la pandémie. En revanche, le réseau « peinture » - mis en place en 2012 et coordonné par l'École européenne supérieure d'art de Bretagne, fonctionne toujours, soutenu par des partenariats internationaux avec plusieurs établissements et écoles des Beaux-Arts essentiellement européens.

L'établissement souscrit aux recherches « en art et par l'art », ce qui permet, d'une part, de développer des activités d'initiation à la recherche adossées à la pédagogie, et d'autre part, de porter des actions spécifiques avec des partenaires du monde artistique ou universitaire ; tout cela conforte selon lui la volonté d'aller à terme vers l'ouverture d'un 3^e cycle. **Cependant, compte tenu de l'engagement financier très important que supposerait l'ouverture d'un 3^e cycle, le comité estime qu'à l'heure actuelle l'école gagnerait à harmoniser d'abord les activités de recherche en interne et à se concentrer sur les actions qui structurent la pédagogie en adossement à la recherche.**

²⁶ « Les « réseaux de recherche » sont une des formes que peut prendre la recherche en école d'art, notamment quand elle associe plusieurs écoles autour d'une thématique. L'un des membres assure alors le rôle de coordination, porte les demandes de financements et effectue le suivi administratif du programme en appelant les contributions des membres et en réglant les frais décidés conjointement. L'école de Marseille a joué ce rôle pour le réseau Cinéma en 2018, deux ans après en avoir été un membre fondateur. ». (RAE, p. 34).

L'existence de trois formes d'activités de recherche dans l'établissement est évidente : les activités de recherche propres à l'école²⁷, ou du moins revendiquées comme telles, celles qui sont conduites par des enseignants de l'École des Beaux-Arts à partir de leur réseau, et les activités de recherche inscrites dans le 2^e cycle d'enseignement. Dans les matières théoriques (philosophie, histoire et théorie de l'art et du design, langues vivantes) 8 enseignants sur un total de 14 sont docteurs ; 3 docteurs sont également présents parmi les 34 enseignants en pratiques artistiques. La directrice actuelle, comme la précédente, est titulaire d'un doctorat. Si l'établissement reconnaît que la recherche a longtemps reposé sur un nombre très restreint de chercheurs, les recrutements nouveaux et les incitations à s'engager dans ces programmes font évoluer la situation. Les ateliers de recherche et de création (ARC) représentent un élément dynamique et positif à la jonction de ces activités.

Parmi les nombreuses actions qui peuvent s'apparenter à la recherche, dans le RAE (pages 34 et 35) sont détaillées celles qui sont accompagnées par des financements du ministère de la Culture (10 000 € pour le réseau cinéma, 10 000 € en 2018 et 2019 pour le Bureau des positions), de la Région PACA (deux fois 30 000 € pendant la période d'évaluation pour le programme Zéro déchets plastiques et les programmes portés par l'école avec ses ressources propres (cf. *supra*²⁸)). Dans l'ensemble, il s'agit d'une dynamique positive.

Le comité estime cependant que les deux axes et les deux réseaux décrits plus haut ne constituent pas à proprement parler une stratégie de recherche, mais plutôt un accompagnement de projets pédagogiques portés par les enseignants dans le cadre de leurs missions.

Au regard de ces initiatives, deux points restent à renforcer et à éclaircir, de l'avis du comité. D'une part, la recherche dite académique se limite à des participations individuelles des enseignants à des jurys de doctorat, quelques rares co-encadrement de thèse ou des activités ponctuelles d'ateliers-workshop (deux enseignants engagés dans des co-directions de thèses ; trois impliqués dans des jurys et comité d'évaluation). Ces activités, bien qu'intéressantes, ne structurent pas la recherche à l'échelle de l'école. **Le comité recommande donc de s'appuyer sur ces activités pour structurer et construire une stratégie politique en la matière, notamment par un conventionnement plus précis avec AMU.**

L'école a engagé par détachement du ministère de la Culture un programmateur artistique et culturel ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, coordinateur des activités de recherches, chargé notamment de mieux connecter l'école, tant avec les structures culturelles que les acteurs de la recherche académique. L'école soutient cette volonté, qui a donné lieu au recrutement d'enseignants docteurs (trois depuis 2018 et onze au total dans l'école²⁹). Les programmes de recherche ponctuels, établis pour un temps et pour un objectif défini, permettent la constitution d'équipes inédites et stimulent une activité originale. Le comité considère qu'il s'agit d'une ouverture importante, qui devrait être mieux articulée à la pédagogie.

Le RAE signale que l'école des Beaux-Arts de Marseille est dotée d'un service de coopération internationale grâce auquel elle met en place une stratégie pédagogique et de recherche ouverte. Or, ce volet est certainement le moins développé dans l'activité de recherche. Comme il a été précisé plus haut, l'ouverture internationale s'est limitée aux échanges Erasmus qui sont en cours de révision et ciblent le second cycle ; la recherche à l'international se résume à des invitations de chercheurs internationaux. Certes, la présence d'artistes-enseignants ayant eux-mêmes un réseau international contribue à la notoriété de l'école, et la nomination en septembre 2020 d'un coordinateur de la recherche, qui travaille étroitement avec la personne en charge de l'international, devrait permettre de mettre en place davantage de projets. **Le comité encourage la participation de l'école à Erasmus et Europe Creative qui pourront aider à envisager ces ouvertures.**

En ce qui concerne les pratiques responsables, l'école distingue deux types d'activités : d'une part, la responsabilité éthique liée à la diffusion de la recherche, qui se matérialise par la publication sur des plateformes vidéo accessibles librement (chaîne YouTube ; ou site internet de l'école), notamment des

²⁷ Cf. *supra* : Zéro déchet plastique en lien avec l'option design et le bureau des positions (consacré à l'exploration des liens noués par l'art avec les sciences humaines et sociales) venant irriguer l'option art.

²⁸ Sur la période 2017-2021 la recherche à l'école aura ainsi bénéficié de 60 000 € de la Région, 30 000 € du MC qui s'ajoutent aux 70 000 € d'autofinancement, soit une moyenne de 32 000 € annuels.

²⁹ Huit docteurs sur 14 enseignants dans les matières théoriques et les langues, trois sur 34 enseignants en pratiques artistiques (source : site web de l'école).

conférences ; d'autre part, la dimension matérielle de la responsabilité, implicite dans des programmes de recherche, comme le programme « zéro déchet plastique ». Ce point reste aussi un chantier ouvert.

Référence 10. « L'établissement mène une politique de ressources et de soutien à la recherche. »

Une politique de ressources pour la recherche claire, mais limitée par l'absence d'un cadre de décharges

Les activités de recherche souffrant d'une faible lisibilité dans les missions des écoles et de leurs enseignants, leur financement demande un engagement qui a conduit l'école à multiplier par trois son financement, de 10 000 à 30 000 euros en 2021. De l'avis du comité, cette évolution reste insuffisante mais marque une volonté d'appuyer le développement de la recherche. Par ailleurs, le recrutement d'un coordinateur de la recherche et de trois nouveaux enseignants docteurs (mentionné plus haut) permettra d'identifier les partenariats à mettre en place avec les institutions académiques.

Par ailleurs, l'établissement participe au réseau international de l'ANdEA et à des recherches ponctuelles en relation avec des programmes spécifiques, comme l'Office franco-allemand pour la jeunesse qui a soutenu un atelier (*workshop*) à Berlin ainsi que des déplacements dans le cadre d'un atelier de recherche et de création (ARC). En prolongeant les questions précédentes relatives à l'enveloppe de recherche, l'école soutient avec une aide logistique et administrative les porteurs de projets dans ce domaine.

Malgré ces efforts, la question, en grande partie, n'est toujours pas résolue, car la reconnaissance des activités de recherche passe par la création de décharges, c'est-à-dire par des dispositifs institutionnels régis par des critères clairs et soutenus, tant par le CA que par le ministère de la Culture. Ces dispositifs n'ont pas été définis pour l'instant.

Le comité recommande à l'établissement de définir une politique spécifique de décharges individuelles.

Référence 11. « Dans sa politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société, l'établissement définit des orientations structurantes. »

Référence 12. « L'établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société. »

Des activités de diffusion dynamiques, dont certaines restent à mieux relier aux thèmes de recherche développés

Le choix stratégique de l'école est celui de lier la recherche et la programmation artistique pour leur assurer une meilleure visibilité. Cette importance accordée à la programmation artistique implique la disposition d'un lieu de monstration qui rende l'école présente dans le centre de Marseille et tisse un fil entre les activités de création à Luminy et celles d'exposition au cœur d'une ville dynamique.

Le comité a dénombré d'intéressantes activités portées par les enseignants (l'ARC « instrumental et fantômes », qui a été à l'origine d'une convention de partenariat avec l'UMR 7031-Laboratoire de Mécanique Acoustique ; la convention cadre entre l'école et le centre Norbert Elias de l'EHESS ; ou encore celle conclue avec le Frac³⁰ PACA ainsi qu'avec le pôle recherche du Mucem). Elles permettent une ouverture de l'école à la recherche (réseau École(s) du Sud ; partenariats avec Aix Marseille Université ; échanges soutenus avec l'École d'Art d'Aix en Provence) mais sans partenariats spécifiques dans ce domaine. **Le comité recommande de construire des partenariats spécifiques aux activités de recherche pour pouvoir créer une plus grande synergie entre les thématiques explorées et les actions de valorisation qui s'y rapportent.**

Une double politique a été lancée par les Beaux-Arts, la première portant sur l'archivage des événements et sur l'archivage lui-même ; la seconde sur la création d'une chaîne YouTube. Cette seconde a été largement plébiscitée et toutes les activités y sont diffusées (invitations de conférenciers, séminaires), ce qui est à saluer.

³⁰ Fonds régional d'art contemporain.

Durant la pandémie, une radio, (Radio grenouille) a offert le support à des échanges scientifiques innovants. **Ces activités montrent une volonté de diffusion des savoirs que le comité encourage à poursuivre.**

Conclusion du domaine 2

Points forts

- Un soutien de l'école à de nombreuses activités ponctuelles dans le domaine de la recherche.
- Une volonté de diffuser les résultats des activités de la recherche et de les partager par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Points faibles

- Une absence de stratégie propre et explicite en matière de recherche, ce qui ne permet pas de valoriser les actions dans ce domaine à l'international.
- Des axes de recherche structurants, qui restent à identifier avec AMU pour créer des fils continus de recherche et sortir des activités ponctuelles.
- Un lien entre l'action portée par le PEA en charge de la recherche et la pédagogie développée par l'école qui n'est pas suffisamment explicité et structuré.

La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

Référence 13. « L'établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie. »

Une offre de formation de qualité, une internationalisation et un croisement avec les activités de recherche, qui reste à créer

L'offre de formation est caractérisée par une diversité de pratiques en art et en design. La formation en art offre des interactions fortes avec les ateliers techniques. Elle hybride des pratiques traditionnelles (peinture, sculpture, impression, artisanat) avec les pratiques numériques. La cohérence des formations est assurée par une culture commune, qui met au cœur des apprentissages et des pratiques le geste de création et ses processus. Cette revendication assumée, qui se manifeste dans l'accès pour toutes et tous aux ateliers dès la première année, crée un socle commun. Le comité estime que ce choix politique pourrait renforcer, par ailleurs, des passerelles nécessaires entre les deux formations en art et en design, confirmant ainsi un positionnement pédagogique d'école généraliste dans les deux options.

Les programmes Erasmus sont en cours de renforcement, comme il a été indiqué dans le domaine 1. Il a également été souligné dans le domaine 2, que des collaborations étaient nécessaires entre recherche, diffusion et internationalisation des activités. La formation s'ouvre à l'international aussi par le réseau des École(s) du Sud, au sein du projet euro-méditerranéen MIRAMAR³¹ avec une prise en compte des questions relatives à l'insertion professionnelle des jeunes créateurs. Le comité considère que la participation à l'alliance européenne CIVIS³² – pour le moment simplement évoquée au cours des entretiens – est à encourager car elle permet de co-construire des actions autour de la citoyenneté dans un réseau universitaire européen.

La formation bénéficie d'une initiation à la recherche qui se concentre particulièrement sur l'écrit, auquel on accorde une place centrale dans les deux cycles d'enseignement (DNA, DNSEP). Une variété de formats d'écriture créative complète cette initiation à la recherche dans le 1^{er} cycle, et la formation à/par la recherche dans le 2^e cycle où on retrouve plus classiquement les ateliers de recherche et création. La volonté de l'école de conserver une position dans la ville de Marseille tout en élargissant le périmètre de ses

³¹ Dans ce programme euroméditerranéen chaque école membre ouvre ses partenariats du sud de la Méditerranée, le plus souvent avec des institutions artistiques et culturelles qui mettent notamment en œuvre des résidences.

³² CIVIS, projet financé par la Commission européenne qui associe autour de la citoyenneté désormais dix universités partenaires, dont l'AMU, rassemblant 470 000 étudiants et 35 000 universitaires et chercheurs.

collaborations se concrétise par l'organisation de nombreuses rencontres, échanges, partenariats, conventions, ateliers-workshops, qui viennent renforcer la pédagogie et l'enseignement. Les apprenants peuvent ainsi mieux appréhender la recherche et le marché du travail en même temps.

L'offre des mémoires déposés en bibliothèque constitue un gisement de ressources offert à la consultation des étudiants. Si la fréquentation précise de la bibliothèque n'est pas mesurée par l'école, en revanche la place accordée à l'écrit et l'accompagnement constant des services de documentation dans les travaux de recherche en font un lieu particulièrement apprécié. *In fine*, les initiatives et les passerelles avec la recherche sont régulières (séminaires, conférences). Cependant, deux questions demeurent : **le comité regrette l'absence de cours mutualisés entre art et design pour partager une culture de la recherche par la création ; il juge par ailleurs nécessaire un affichage plus précis, articulé et progressif, montrant l'échelonnement des acquis en vue de l'ouverture d'un cycle de spécialisation.**

La formation bénéficie d'une bibliothèque de grande qualité avec des agents actifs et impliqués dans le déroulement de la formation des étudiants. Il est important de saluer l'activité de cette bibliothèque, la qualité de ses espaces et de ses acquisitions. Celles-ci sont réalisées en concertation avec les enseignants et selon des cibles prioritaires. La bibliothèque étoffe progressivement son offre grâce à un budget d'acquisition annuel moyen de 8 000 €, avec une dotation exceptionnelle en 2020 de 31 000 euros pour l'acquisition d'un logiciel spécifique. Le comité apprécie le fait que cette bibliothèque participe à la programmation culturelle de l'école : il recommande de poursuivre et de renforcer cette action à l'avenir.

Bien que ce point ne fasse pas encore l'objet d'un développement pensé en amont, les étudiants ont une initiation au cadre réglementaire professionnel. Elle est assez naturelle en design, car une partie des enseignants sont des professionnels et transmettent leurs acquis en fonction des besoins. En art, des associations interviennent pour exposer le cadre spécifique du travail (URSSAF, Maison des artistes) ; un juriste a été recruté à cet effet en vacations d'enseignement. Cette demande de professionnalisation est bien prise en compte par l'établissement dans ses axes stratégiques, des actions commencent à être mises en place, mais restent perfectibles. **L'école souhaite ouvrir une réflexion sur les débouchés des formations, les types de plus en plus variés de métiers faisant appel à la création : le comité encourage fortement cette initiative qui pourrait caractériser l'école au regard des autres établissements d'enseignement artistiques dans le territoire, voire au plan national.**

Référence 14. « L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation. »

Une diversification des pratiques pédagogiques, une ouverture des formations à l'international qui se structure et un développement de la formation continue à envisager

L'école propose une formation en art et en design bien structurée, articulée en trois temps : « *enseigner l'art par l'art, le design par le design, la création par la création.* ».

La présente évaluation est la première depuis la reconnaissance du DNA comme valant grade de licence. Bien que le projet de l'EPCC n'en soit qu'à son début, l'équipe a tenu compte des remarques de la précédente évaluation des formations du DNSEP par le Hcéres et a entrepris des modifications, dont la première a été une refonte des maquettes pédagogiques. Dans le but d'articuler une stratégie d'établissement, ce travail a concerné :

- La transversalité des médiums.
- La progressivité des enseignements, grâce à des choix importants, comme la disparition de l'enseignement dit « par ateliers ».
- L'amélioration du suivi et de l'évaluation des étudiants.

L'organisation de la formation dans son ensemble respecte le passage d'un niveau à un autre, tout en ayant un tronc commun qui permet à l'étudiant de découvrir les deux disciplines d'art et de design. Le deuxième cycle a vocation à approfondir la spécialisation, tant au niveau de la réflexion et de la recherche qu'au niveau de la pratique. Les enseignements proposés tentent d'articuler la pratique et la théorie sous diverses techniques pédagogiques : cours, ateliers de recherche et création (ARC), concours ciblés, assurés par des enseignants-théoriciens, chercheurs et des enseignants artistes et designers praticiens et professionnels, dont certains sont aussi chercheurs.

L'équipe pédagogique propose des contenus et des méthodologies en adéquation avec les objectifs de la formation, mais **le comité considère que l'harmonisation pourrait être pensée d'une manière plus lisible, les activités restent à l'heure actuelle trop fragmentées.**

L'INSEAMM peut compter sur un riche réseau de partenariats à l'international (50 conventions actuellement, cf. domaine 1). **Le défi est de faire désormais valoir la qualité d'une politique stratégique plutôt que de la quantité de ces partenariats, fussent-ils prestigieux.** Il s'agit de privilégier le travail sur le temps long et sans doute de concentrer les efforts sur les projets les plus porteurs. De l'avis du comité, l'éparpillement est un risque non négligeable.

La formation inclut des modalités d'enseignement des langues étrangères (grammaire ; préparation à la certification Cambridge ; cours sur des thèmes spécifiques, tels que *sophomore english* ou « dystopies/utopies ») et des dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants (des réunions d'explications et un suivi pour les entrants et les sortants). Les dispositifs de la formation ont ainsi été adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Avant la pandémie, les mobilités concernaient une trentaine d'étudiants sortants et entrants, et quelques personnels pour préparer les contrats. **Ces activités ont été appréciées par l'agence Erasmus +, qui a délivré un label « bonne pratique » en 2020. Le comité recommande que ces activités soient reprises, mises en valeur et soutenues dans le cadre de la politique d'internationalisation affichée par l'INSEAMM.**

Comme cela a été dit plus haut (p. 4), l'école comprend une classe préparatoire et des formations « tout public ». Le comité considère que cette piste reste à développer en direction des publics professionnels ou en reconversion, auxquels l'accès au programme Pisourd pourrait par ailleurs être proposé.

La formation continue des enseignants reste un chantier ouvert comme il a été rappelé dans les domaines 1 et 2. Le CNFPT propose des formations artistiques largement orientées vers les musiciens et non les plasticiens. Dès lors, la formation du nouvel enseignant est prise en charge par l'équipe pédagogique, c'est-à-dire par une formation bénévole officieuse, « sur le tas ». Beaucoup d'écoles d'art et design connaissent cette situation et la question de la mise en place d'une offre nationale relève du ministère de la Culture.

Référence 15. « L'établissement analyse l'attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle. »

Un accroissement de l'attractivité, une analyse claire de la performance, mais une réflexion à poursuivre sur la pertinence de certaines formations

Les dispositifs d'information sur les formations mis en place par l'établissement contribuent à améliorer leur connaissance et leur attractivité : le livret de l'étudiant est très complet, le site internet est explicite, même si celui-ci pourrait être mieux pensé pour servir non seulement de vitrine des activités, mais également comme une plateforme de ressources pour les étudiants (et les enseignants).

Le nombre de candidats au concours³³ met en évidence une attractivité de l'école dans les domaines de l'art et du design : 288 candidats en 2018, 324 en 2020 (pour respectivement 81 et 75 inscrits). L'option design proposée en 2^e et 3^e année présente cependant, contrairement à l'option art, un niveau d'attractivité en baisse : 33 inscrits en 2016 et 18 en 2020, ce qui est lié à la concurrence d'écoles privées et du DNMADE³⁴. La hausse des entrées directes en 2^e année vient légèrement nuancer ce constat.

Lors de la fin d'études, les rapports des jurys de diplômes mettent en évidence la qualité des propositions et des projets. Il s'agit d'un indicateur empirique, mais pertinent, de l'adéquation de la formation aux pratiques de la création et de la conception.

³³ Les modalités du concours comprennent une épreuve écrite, un QCM en anglais (épreuve obligatoire mais non éliminatoire), une présentation d'un ensemble de travaux réalisés (portfolio) et un entretien avec un jury d'enseignants.

³⁴ Diplôme national des métiers d'art et du design, valant grade de licence.

L'école a mené une enquête d'insertion auprès des diplômés DNSEP des années 2017 à 2021, avec des taux de réponse allant de 47 à 74 % en art, et de 13 à 50 % en design. Malgré le renforcement des dispositifs d'insertion professionnelle (modules professionnalisants « Art Cade », « Dos Mares », cours de droit de la propriété littéraire et artistique, d'initiation aux réalités du régime social et fiscal), cette enquête révèle une certaine paupérisation des jeunes diplômés (près de la moitié touchent le RSA). Si les taux d'insertion à 36 mois sont légèrement inférieurs aux moyennes nationales (environ 80 %), avec de grandes disparités, il convient d'être prudent sur leur interprétation. Globalement, près de 90 % des étudiants en art ou design ont gardé une pratique artistique, et la pluriactivité est très fréquente. Le comité encourage l'école à approfondir ces enquêtes pour améliorer l'adéquation entre la formation et les débouchés professionnels.

Les dispositifs pour assurer le suivi des activités (activités pédagogiques ou activités relatives à la vie dans l'établissement) sont en cours de redéfinition. **Le comité recommande à l'école de mettre en place rapidement ces outils et dispositifs** pour pouvoir poursuivre le développement stratégique de l'école au sein de l'INSEAMM.

Concernant les débouchés professionnels et compte tenu de la richesse de l'offre culturelle de la ville de Marseille une analyse plus fine de la correspondance entre l'offre et les évolutions de la demande devrait être envisagée. Il semble qu'outre les réflexions sur les objectifs vocationnels classiques (devenir artiste ou designer), d'autres pistes ne sont pas encore proposées, comme des diplômes en double cursus ou des formations largement mutualisées.

L'école des Beaux-Arts de Marseille n'a pas encore mis en place de formations labellisées construites dans le cadre de ses partenariats académiques locaux, notamment en 2^e cycle ; les partenariats avec le Conservatoire (classe de musique électroacoustique) et avec l'École de danse, dans le cadre de la classe préparatoire, pourraient donner lieu, par exemple, à une certification commune. De la même manière, le partenariat avec le Centre International de poésie de Marseille impliqué dans un ARC, malgré l'importance qu'il représente, ne donne lieu à aucune certification.

Référence 16. « L'établissement suit l'évolution de son offre de formation et s'assure de sa soutenabilité, en s'appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d'amélioration continue. »

Un manque d'analyse de la soutenabilité financière de l'offre de formation

Plusieurs dispositifs d'évaluation des formations ont été mis en place : le CERVE se réunit trois fois par an, des réunions pédagogiques ont lieu régulièrement, des questionnaires sont produits, bien qu'ils aient été suspendus dans l'attente de leur refonte collective. Cependant, ces dispositifs conduisent plus à des suggestions et à des préconisations qu'à de réelles évaluations.

Le comité n'a pas eu à connaître de tableaux de bord de suivi des coûts de formation et notamment d'indicateurs comme le taux d'encadrement par formation, le nombre de professionnels invités, le nombre d'ateliers de travail organisés avec des invités.

Le comité recommande à l'école de construire un dispositif d'évaluation pédagogique à partir des outils et des instances en place et d'y associer les indicateurs qui permettront d'assurer le suivi des coûts de formation, et plus largement, la marge artistique et pédagogique, hors masse salariale et coût de fonctionnement.

Au regard du recrutement des enseignants de l'école d'art (PEA), l'INSEAMM est contraint par les cadres d'emploi de la fonction publique, comme on l'a déjà précisé, et la grille indiciaire ne favorise pas le recrutement d'enseignants-chercheurs sur contrat. L'établissement dispose cependant d'une grande latitude dans la définition de ses postes et de ses emplois en fonction des besoins et des services.

Pour autant, l'école rencontre peu de difficultés à recruter des enseignants artistes. Deux priorités sont affichées : la parité entre femmes et hommes, la recherche de profils d'artistes, de designers ou de théoriciens personnellement engagés dans la recherche et si possible titulaires d'un doctorat. Les procédures ont été complètement revues : définition d'une fiche de poste concertée avec un panel d'enseignants et validée par le CERVE ; sélection par un comité interne avec participation d'étudiants, puis entretiens et mise en situation pédagogique. Le comité salue cette procédure qui recueille un large consensus.

L'amélioration de l'offre de formation s'est appuyée sur une meilleure lisibilité des évaluations des étudiants. Celles-ci n'avaient pas été modifiées depuis les « bilans », cette pratique issue du XIXe siècle, consistait en une exposition des travaux devant l'ensemble des enseignants et une évaluation trop globale. Elle ne permettait pas de nuance entre les différentes pratiques et leur articulation à la théorie. Ce travail est encore en cours. **Le comité recommande de le poursuivre afin d'aboutir, d'une part, à des actions d'évaluation collective des enseignements comme on l'a indiqué plus haut, et, d'autre part, à la création de conditions d'échanges dans le travail collectif.**

Référence 17. « L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant. »

Une attention et un soutien récent à la vie de campus, à conforter

Une seule association d'étudiants est présente dans l'établissement, elle organise essentiellement des événements festifs. Des remontées d'information sont organisées par l'intermédiaire de réunions sur le thème de la vie étudiante. Cette dernière organise essentiellement des événements festifs. Aucune mesure spécifique à long terme n'est observable pour dynamiser durablement la vie associative, qui reste contrainte (notamment par l'éloignement du centre-ville et la difficulté à trouver un logement près de l'école). Le Crous ne peut répondre à la forte demande de logements dans le territoire métropolitain. Cette demande est estimée à 100 000 étudiants. La Ville de Marseille apporte cependant un soutien au logement d'urgence.

Une première amélioration de la qualité de la vie de campus a consisté à réaménager la cafétéria en un espace à fonctions multiples consacré notamment au *coworking*. L'école étant associée à la coordination des établissements du campus de Luminy organisée par AMU, elle a pu demander une amélioration des transports (horaires et fréquence des bus), en lien avec la politique de développement durable de l'école et d'AMU.

Le service de la vie étudiante est en étroite relation avec le Crous et l'assistante sociale du campus de Luminy. L'établissement est conscient de l'importance de la santé des étudiants. Depuis la crise de la Covid-19, une psychologue propose des consultations sur rendez-vous directement sur le campus ou en ville. Ces consultations sont gratuites pour les étudiants. Des outils d'urgence d'aides sociales ont été mis en place et pérennisés pour faire face à la pandémie sous la forme de bourses d'urgence.

Les activités sportives bénéficient d'une convention avec la Faculté des sciences du sport pour l'accès gratuit aux activités et aux installations sportives du campus de Luminy. D'après le dernier rapport d'évaluation d'AMU par le Hcéres en 2017, celui-ci « propose 420 créneaux d'enseignements organisés autour de 60 activités sportives touchant 12 000 étudiants et 769 personnels ». Afin de faciliter les modalités d'inscription, le Suaps a mis en place une formule permettant l'inscription en ligne, mais actuellement les pré-réservations ne sont plus possibles et l'accès aux installations est limité pour les étudiants hors AMU. **Le comité regrette cette situation et ne peut qu'espérer que les contacts avec AMU permettront de résoudre cette difficulté.**

Les étudiants internationaux participent au même titre que les autres étudiants à la vie associative de l'école. À l'issue de leur séjour, un questionnaire leur est proposé et ils se montrent satisfaits de leur semestre au sein de l'INSEAMM.

Conclusion du domaine 3

Points forts

- Une politique de formation qui favorise l'interdisciplinarité.
- Un cadre de recrutement des enseignants de qualité.

Points faibles

- Une internationalisation des formations comme de la recherche encore trop faible.
- Une orientation professionnalisante des enseignements en art à construire.

Conclusion

L'INSEAMM a connu une évolution récente importante, avec la définition d'une stratégie d'ensemble, la révision des maquettes d'enseignement, une nouvelle gouvernance, ainsi qu'une attention accrue aux questions de société, notamment celles qui se rapportent à la lutte contre les discriminations.

L'INSEAMM a tenté de trouver à la fois une gouvernance par entité (en nommant des directeurs pour chacune d'entre elles) et une coordination générale. L'organigramme adopté en octobre 2022 confirme cette organisation en quatre entités (école des Beaux-arts, Conservatoire, IFAMM, directoire de l'INSEAMM), malgré les différences de statuts et de modalités de fonctionnement, notamment entre le Conservatoire et l'école des Beaux-Arts, qui fragilise encore l'ensemble.

Si les formations du DNSEP ont fait leur preuve, celles du DNA peuvent être améliorées, notamment en rendant plus visible le positionnement du domaine du design, l'école étant la seule parmi celles du réseau École(s) du Sud à proposer un cursus complet articulant DNA et DNSEP dans cette option. De manière générale, le comité souligne l'absence de lien fort entre les deux options, art et design : il s'agit d'y remédier pour créer une forme d'originalité dans l'offre de formation.

La formation en art doit améliorer sa visibilité et favoriser l'insertion dans le monde professionnel : cet objectif a été compris par l'école et des dispositifs prometteurs sont en cours de mise en place. Le comité considère que cet axe doit être rapidement amélioré pour rendre les formations plus attrayantes. Un grand décalage persiste, en effet, entre les débouchés des jeunes créateurs quelques années après la sortie de l'école et l'évaluation – très positive – des projets de diplômés réalisée par les jurys, qui ne prend en compte que le dispositif pédagogique prévu sans analyse suffisante des perspectives d'insertion professionnelle à la suite de l'obtention du diplôme. La recherche n'a pour l'instant pas déployé toutes ses potentialités, freinée par l'absence de statut d'enseignant chercheur, par des liens encore insuffisants avec AMU qui permettraient de faciliter la mise en place d'une entité de recherche, ou d'un futur 3^e cycle, diplômant ou non.

L'engagement des étudiants dans la vie de l'école et leur participation aux instances constituent des éléments positifs. Certes, les conditions de leur accueil peuvent laisser encore à désirer, mais leur implication actuelle est perceptible. Le comité recommande à l'école de soutenir davantage les initiatives des étudiants, notamment celles qui proviennent des associations.

Pour poursuivre ces mutations, il convient de transformer les instances de gouvernance actuelles en des lieux de décision partagée : si ces lieux d'échange (des agoras) contribuent grandement à la réflexion, leurs propositions ne sont pas suffisamment lisibles. Il importe également de favoriser une gestion plus partagée, y compris en matière de budget, entre les comités de direction de l'école et la coordination au sein de l'INSEAMM — d'autant plus que le soutien de la ville de Marseille est fort. Un plus grand partage des informations contribuerait à la construction de ce projet collectif.

L'INSEAMM et les Beaux-Arts sont en train d'affiner leurs nouveaux modes de gouvernance, en construisant, en lien avec la scène artistique et culturelle de Marseille, des axes de développement qui ouvrent des perspectives intéressantes pour l'avenir de l'établissement. L'ouverture internationale, ainsi qu'une meilleure visibilité et cohérence de la stratégie en matière de recherche, pourront permettre de donner pleinement confiance dans le projet pour les parties prenantes.

Les points forts

- Une restructuration en cours de l'organisation interne en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'établissement, au service d'un projet ambitieux.
- Une attention portée à la qualité de la vie étudiante et au bien-être des étudiants par la mise en place de moyens adéquats en matière de santé et d'aides sociales.
- Un investissement financier dans les ateliers à disposition des étudiants et dans l'accompagnement de ceux-ci.

Les points faibles

- Une politique de recherche à l'échelle de l'établissement encore absente, et qui souffre d'un manque de structuration par des conventions et des partenariats, notamment avec AMU.
- Des outils de pilotage encore en construction et qui ne constituent pas des outils de gestion.
- Des instances statutaires (CA, CT, CHSCT) qui ne remplissent pas encore totalement leur rôle de lieu de transmission d'information et de prise de décision collégiale.

Les recommandations

- Clarifier le rôle de la direction générale et veiller à la cohérence de la politique de communication relative à ses missions.
- Construire un dialogue de gestion qui associe de manière efficace tous les partenaires, et qui permette le développement de ressources propres.
- Rendre visibles et lisibles les choix opérés en matière de gestion de l'établissement, de pédagogie, et de recherche par la formalisation des rôles et des interactions entre les instances.
- S'appuyer sur la forte dynamique soutenant le développement des partenariats socio-économiques et culturels pour aller vers une structuration de ceux-ci au service d'une politique globale de l'établissement, notamment en matière d'insertion professionnelle des diplômés, sur laquelle une réflexion prometteuse est en cours.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION ART

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MARSEILLE-MÉDITERRANÉE, ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Présentation de la formation

Le diplôme national art (DNA) option *Art* de l'École des Beaux-Arts de Marseille, valant grade de Licence, s'affirme comme la formation historique de l'école, généraliste, à la fois pratique et théorique. L'objectif est de préparer les élèves au diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *Art* mais aussi à l'intégration dans le monde du travail.

La politique et la caractérisation de la formation

Le DNA Art assure un enseignement historiquement et nationalement reconnu, ouvert aux enjeux contemporains. Son positionnement est d'administrer un enseignement de l'Art par l'Art, de la Création par la Création avec l'apport régulier d'autres disciplines en particulier au sein des sciences humaines. Il bénéficie d'ateliers techniques nombreux et de qualité. La première année du DNA est accessible sur concours. C'est une année propédeutique commune aux deux formations Art et Design qui enseigne les disciplines de base dans une optique transversale. Elle s'ouvre à des dimensions citoyennes, sur les enjeux du développement durable. Le comité suggère de prolonger ces actions par une sensibilisation aux sciences exactes et à l'économie pour mieux appréhender le monde contemporain. Les occasions de croisements des étudiants entre les options art et design sont nombreuses, à tel point que l'école cherche maintenant à mieux différencier les options et améliorer les passerelles entre elles. Les jurys de diplôme mettent en avant de la qualité des projets présentés. La formation s'ouvre progressivement aux échanges avec les autres écoles de la région PACA.

La formation bénéficie d'une sensibilisation à la recherche, encore en développement. Un adossement à la recherche avec le « Parcours de l'écrit »³⁵ s'inscrit dans une initiation à la recherche par la recherche. Au regard du contexte scientifique, des liens peuvent être envisagés tant avec AMU qu'avec le Centre Norbert Elias de l'EHESS. Les travaux sont encadrés par des enseignants-chercheurs docteurs et des artistes, dont certains sont aussi docteurs.

La mobilité a été ouverte récemment au premier cycle : elle reste toutefois encore marginale, neuf étudiants seulement étant partis en 2020 sur 184 inscrits. Un travail reste à entreprendre pour initier une internationalisation de la formation qui prépare à celle plus développée du DNSEP. La coopération avec le réseau École(s) du Sud au sein du projet euro- méditerranéen MIRAMAR, le partenariat avec l'Institut national des Beaux-Arts de Tétouan au Maroc devraient en ce sens être renforcés.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, de manière directe par la présence d'enseignants par ailleurs artistes professionnels, présents sur la scène artistique émergente marseillaise. L'école propose également de conduire une action plus pointue notamment au regard des formes professionnelles indépendantes ou celles associatives, ce que le comité encourage.

³⁵ À chaque étape du cycle et dès la 1^{re} année l'étudiant produit des documents (« Journal de bord » pour l'année 1, « Bookmaker » pour l'année 2) avec l'aide des bibliothécaires, en articulation constante avec ses pratiques plastiques, décomplexant ceux qui rencontrent des difficultés avec l'écrit.

L'organisation pédagogique de la formation

La formation bénéficie d'une équipe pédagogique expérimentée et très impliquée, qui est constituée par des artistes et des théoriciens permettant une diversité des approches. La formation est construite autour d'un programme correspondant aux objectifs fixés et veille à la cohérence de ceux-ci avec les méthodes pédagogiques, dans l'atelier et par « le Faire, méthodologie, technique et mise en œuvre ». Une place importante est accordée à la technique qui fonde l'enseignement mais qui a été souvent mise à la marge : les étudiants choisissent des CPI (Champs de pratiques et d'investigations) et sont accompagnés théoriquement pour créer un lien « connaissances-savoir-faire ». Une structure de la formation conforme à la structuration européenne de l'enseignement supérieur est prévue à cet effet.

La formation met en œuvre des pratiques pédagogiques centrées sur la pédagogie par projet avec des méthodologies adaptées aux compétences visées et les diversifie pour répondre à un suivi des étudiants presque « sur mesure » visant son autonomie. Le nombre de CPI démontre ce potentiel : méthodologie, techniques et mis en œuvre, volume, installation, sculpture, photographie, peinture, image en mouvement... Une hybridation entre pratiques traditionnelles et numériques est à saluer dès cette phase.

L'école des Beaux-Arts de Marseille propose progressivement des contenus et des dispositifs pour le DNA art adaptés qui permettraient une meilleure ouverture à l'international. Ces éléments sont communs au secteur Art et au secteur Design. Le volume d'heures de cours en anglais est important, avec 300 heures. L'école propose aussi une certification en anglais mais à laquelle se présentent peu d'étudiants (sept étudiants seulement en 2020).

L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité pour le DNA Art augmente par rapport au DNA design. Le nombre de candidats au DNA ne cesse d'augmenter, passant de 288 à 324 entre 2018 et 2020, même si le nombre d'inscrits est en légère baisse, de 192 à 184 durant la même période, l'établissement faisant le choix de réduire le nombre des étudiants par promotion afin de leur assurer de meilleures conditions d'enseignement. L'option Art représente plus des deux tiers des effectifs en 2^e et 3^e années. Cette attractivité de l'école est à analyser finement car la ville de Marseille y joue un rôle important. Dans ce sens, le comité recommande d'étudier les indicateurs de sortie en cours d'études pour vérifier l'adéquation de l'offre proposée. Il faut cependant noter le maintien des demandes d'intégration en deuxième et troisième années. Pour promouvoir ses formations, l'école a mis en ligne de nombreuses informations administratives et pédagogiques (livrets) ; elle a investi dans la participation aux salons des formations artistiques et organise des journées portes ouvertes (JPO) auxquelles assistent entre 400 et 900 personnes. Les expositions des projets de fin d'études à Marseille permettent une valorisation efficace des travaux des étudiants. Le suivi de l'attractivité constitue cependant une nouveauté pour l'école : le positionnement, l'articulation et les retombées du DNA sont encore à l'étude. Le comité suggère à l'école de se rapprocher d'autres établissements sur les aspects méthodologiques.

Les taux de réussite au DNA sont bons, allant de 70 à 96 % sur la période.

L'insertion professionnelle à la fin du DNA reste rare, mais elle a tendance à se renforcer dans beaucoup d'écoles d'art. Le comité recommande de rendre mieux lisibles les compétences acquises par l'étudiant pour faciliter son insertion, de développer des modules professionnels en 1^{er} cycle et de mesurer l'insertion professionnelle après l'obtention du DNA.

Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Un pilotage des formations encore insuffisant. Le pilotage de la formation est assuré par le CERVE qui a mis en place des ateliers de travail (enseignements ; vie étudiante ; recherche ; professionnalisation), et qui se fonde sur des questionnaires individuels et les constats menés par des coordinations à différentes échelles. Les travaux ont notamment permis d'améliorer les enseignements techniques, à la demande des étudiants. L'école est consciente des limites du pilotage actuel : il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler, et les questionnaires ne doivent pas se transformer en, ou être perçus comme une évaluation des enseignants, mais bien des enseignements.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique expérimentée et en interaction avec les scènes artistiques nationale et internationale.
- Un accompagnement pédagogique des étudiants dans les très nombreux ateliers bien équipés.
- Une restructuration de l'organisation interne en cours, cohérente avec les objectifs stratégiques de l'établissement, au service d'un projet ambitieux.
- Des initiatives de certains enseignants pour développer des thématiques communes entre le secteur Art et le secteur Design, par exemple, la santé et la citoyenneté.

Points faibles

- Une insertion professionnelle des étudiants en DNA qui reste peu soutenue malgré un suivi professionnel des services pédagogiques.
- Un manque de sensibilisation aux sciences exactes et à l'économie pour compléter les sciences humaines afin de mieux appréhender le monde contemporain.

Recommandations

- Mieux définir les acquisitions des fondamentaux pour les artistes durant les trois années.
- Rendre plus lisibles les compétences et les savoir-faire à acquérir pour améliorer l'autonomie professionnelle des jeunes artistes dans la société contemporaine.
- Bien construire la concertation et la coordination entre les enseignants pour assurer un passage progressif vers le 2e cycle Art.
- Renforcer le réseau de partenariats des écoles supérieures d'art et de design de la région PACA, ainsi qu'un réseau de partenariats internationaux ciblés.
- Inclure dans la politique de la formation, le souci des débouchés et de l'accompagnement des étudiants diplômés qui souhaitent intégrer le milieu du travail à la sortie du DNA.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION DESIGN

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MARSEILLE-MÉDITERRANÉE, ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Présentation de la formation

Le diplôme national d'art (DNA), option *Design*, conférant le grade de Licence, de l'École des Beaux-Arts de Marseille s'affirme comme formation généraliste visant à administrer un enseignement du design par le design, de la création par la création avec l'apport régulier d'autres disciplines très variées au sein des sciences humaines. L'objectif est de préparer au DNSEP *Design* mais aussi à l'intégration dans le monde professionnel. Un processus commun de sélection aux deux formations *Art* et *Design* se déroule à l'entrée de la première année par concours. À l'issue de cette année propédeutique, les étudiants choisissent entre une option *Art* ou *Design*.

La politique et la caractérisation de la formation

La formation montre une capacité d'analyse de la complexité des questions propres au design : questions d'échelle (de l'objet à l'urbanisme), questions de techniques (des maquettes matérielles à celles virtuelles) et objectifs de professionnalisation (dans un contexte porteur pour le design). Le comité soutient la proposition d'un cours d'Histoire du design en 1^{re} année qui pourrait renforcer la visibilité de cette discipline. Le partenariat entre les écoles de design publiques ou privées devait se structurer à l'initiative de la Région par la création d'un réseau « Dynamique design Sud », mais qui a tardé à se constituer pour des raisons conjoncturelles et un faible investissement des enseignants. Il reflète cependant l'intérêt croissant porté au design par les acteurs du monde socio-économique, dont les Beaux-Arts de Marseille, seule école publique à proposer les deux cycles DNA et DNSEP, doit tirer profit.

Cette formation sensibilise aussi l'apprenant à la recherche par la recherche, mais son originalité est une forte présence du développement durable, tant dans la prise de conscience des impacts du métier de designer que dans les contenus mêmes des cours. Cette spécificité est à saluer et à encourager. L'initiation à la recherche par la recherche se traduit par la mise en place d'un « Parcours de l'écrit »³⁶. Au regard du contexte scientifique, des liens peuvent être envisagés tant avec AMU qu'avec le Centre Norbert Elias de l'EHESS. Les travaux sont encadrés par des artistes ou des docteurs.

Le travail reste à entreprendre pour initier une internationalisation de la formation qui prépare à celle plus développée du DNSEP. La coopération avec le réseau « École(s) du Sud » au sein du projet euro-méditerranéen MIRAMAR, le partenariat avec l'Institut national des Beaux-Arts de Tétouan au Maroc devraient être renforcés.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, de manière directe par la présence d'enseignants par ailleurs artistes professionnels, présents sur la scène artistique émergente marseillaise. De nombreux partenariats sont ainsi noués, dans les milieux économiques et culturels. L'école propose d'entreprendre une action plus pointue notamment au regard des formes professionnelles d'auto-entrepreneuriat ou celles associatives, ce que le comité encourage. Le comité suggère de prolonger ces actions par une sensibilisation aux sciences exactes et à l'économie pour mieux appréhender le monde contemporain.

³⁶ À chaque étape du cycle et dès la 1^{ère} année l'étudiant produit des documents (« Journal de bord » pour l'année 1, « Bookmaker » pour l'année 2) avec l'aide des bibliothécaires, en articulation constante avec ses pratiques plastiques, décomplexant ceux qui rencontrent des difficultés avec l'écrit.

L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'articule autour de la pratique et de la théorie sous diverses techniques pédagogiques : cours, initiation à la recherche par l'écrit commune aux enseignements d'Art et de Design, workshops, concours ciblés, assurés par des enseignants théoriciens, des chercheurs et des enseignants designers praticiens et professionnels. La coexistence de profils d'enseignants variés constitue un atout pour une formation solide de designers en harmonie avec les besoins du marché du travail. Le comité recommande -en complément- un renforcement des enseignements théoriques spécifiques au design. Il recommande également de renforcer les enseignements en graphisme, voire d'en faire une mention, au regard du rôle fondamental de celui-ci dans les développements contemporains du design, de la communication visuelle, et aussi comme instrument privilégié de la pratique du futur designer.

La formation met en œuvre des pratiques pédagogiques centrées sur la pédagogie par projet avec des méthodologies adaptées aux compétences visées et les diversifie pour répondre à un suivi des étudiants presque « sur mesure » visant son autonomie. Le nombre de champs Théorie/ Pratiques et d'investigations (CPI) illustre ce potentiel : méthodologie de projet, technique et mise en forme, Dessin, 3D, Objet, Espaces et publics, Histoire de l'art, Histoire du design, Théorie de l'art, Ecosystème professionnel.

L'école des Beaux-Arts de Marseille propose progressivement des contenus et des dispositifs pour le DNA art adaptés qui permette son ouverture à l'international. Ces éléments sont communs au secteur Art et au secteur Design. Le volume d'heures de cours en anglais est important, avec 275 heures. L'école propose aussi une certification en anglais, à laquelle un étudiant de la formation s'est présenté en 2020.

La formation n'est pas ouverte à la formation continue ou à l'alternance.

L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation connaît des évolutions contrastées : si les effectifs totaux de la deuxième et de la troisième année passent de 22, à 30 puis à 34 étudiants de 2018 à 2020, ils ne sont, en dernière année, que 18 en 2020 et 5 en 2021, alors qu'en 2016 ils étaient 33 inscrits. L'enseignement du design demande une adaptation des espaces, qui a été proposée mais qui n'a pu se concrétiser car la décision d'engager les travaux ne dépend pas de l'école. Ce facteur pourrait expliquer la déception des étudiants et leur désaffection vis-à-vis de l'option *Design*, qui représente un enseignement disciplinaire professionnel.

Certains étudiants souhaitent entrer dans la vie active à la sortie du DNA : il conviendrait pour l'école de mieux connaître leurs motivations, pour savoir y répondre par des modules de professionnalisation.

Le comité ne peut que recommander à l'école de poursuivre ses efforts pour un retour à une situation plus satisfaisante en ce qui concerne les locaux et équipements. Il conseille à l'école de mener un important travail de communication et de sensibilisation sur l'option *Design*, dont les enseignements en graphisme devraient être développés comme il vient d'être exposé.

Les taux de réussite au DNA sont satisfaisants, allant de 70 à plus de 80 % sur la période.

Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Un pilotage à améliorer. Le pilotage de la formation est assuré par le CERVE qui a pris en 2019 la suite du conseil pédagogique et scientifique et qui a mis en place des ateliers de travail (enseignements ; vie étudiante ; recherche ; professionnalisation). Le CERVE se fonde sur des questionnaires individuels et les constats menés par des coordinations à différentes échelles, mais il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler. Pour améliorer la transmission des informations et assurer la cohérence entre les attendus de l'établissement et les propositions des enseignants, une coordinatrice a été nommée en 2021. Les travaux ont notamment permis d'améliorer les enseignements techniques, à la demande des étudiants. L'école est consciente des limites du pilotage actuel et les enseignants en font un constat lucide (départs de trois enseignants de Design et deux assistants maquette, mettant en péril les fondamentaux de l'enseignement du design).

Conclusion

Points forts

- Une bonne interaction avec le milieu social économique et culturel.
- Un accompagnement pédagogique resserré des étudiants.
- Une restructuration en cours de l'organisation interne de la formation cohérente avec les objectifs stratégiques de l'établissement, au service d'un projet ambitieux, ouvert sur les questions d'éco-responsabilité.
- Des initiatives pour développer des thématiques communes entre le secteur art et le secteur design, la santé, la citoyenneté, l'écologie.

Points faibles

- L'absence de mobilités sortantes.
- Une formation insuffisante en design graphique.
- Un manque d'évaluation des enseignements.

Recommandations

- Bien construire la concertation et la coordination entre les enseignants pour assurer un passage progressif vers le 2^e cycle Design et mieux caractériser la formation.
- Mieux communiquer sur l'option Design en dehors de l'école mais aussi en lui donnant une visibilité dès la première année.
- Renforcer le réseau de partenariats des écoles supérieures d'art et de design de la région PACA, ainsi qu'un réseau de partenariats internationaux ciblés.
- Inclure dans la politique de la formation, le souci des débouchés et de l'accompagnement des étudiants diplômés qui souhaitent intégrer le milieu du travail à la sortie du DNA.
- Initier et renforcer les enseignements en design graphique.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP), OPTION ART

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MARSEILLE-MÉDITERRANÉE, ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Présentation de la formation

L'École des Beaux-Arts de Marseille propose un diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *Art* conférant le grade de Master, qui est par le nombre d'élèves la formation principale de l'établissement. Il s'agit d'une formation généraliste d'artistes à la fois pratique et théorique. Comme pour le DNA, son positionnement est d'administrer un enseignement de l'art par l'art, de la création par la création, avec l'apport régulier d'autres disciplines en particulier au sein des sciences humaines. L'objectif est de préparer les élèves au diplôme mais aussi à l'intégration dans le monde du travail.

La politique et la caractérisation de la formation

Cette formation, par son côté transversal et généraliste, inclut une dimension à la fois pratique et théorique dans le domaine de l'art. Elle s'ouvre à des dimensions citoyennes, sur les enjeux du développement durable. Le comité suggère de prolonger ces actions par une sensibilisation aux sciences exactes et à l'économie pour mieux appréhender le monde contemporain. Les occasions de croisements des étudiants entre les options art et design sont nombreuses, à tel point que l'école cherche maintenant à mieux différencier les options et améliorer les passerelles entre elles. Elle reconnaît également qu'une interdisciplinarité plus large, sous forme de doubles cursus, est un enjeu pour les années futures.

Des partenariats actifs. Le projet MIRAMAR propose de belles perspectives de collaborations avec les établissements internationaux de la Méditerranée. Les « Mécènes du Sud » en interaction avec la jeune scène marseillaise et l'établissement facilitent les partenariats d'exposition. Un partenariat avec le salon d'Art contemporain Art-o-rama a relancé le prix de l'école, le prix François Bret

Un adossement à la recherche en progrès. Il s'effectue par la participation aux ARC, ateliers de recherche et création, et à de nombreux séminaires et colloques., en continuité avec le « parcours de l'écrit » Les travaux sont encadrés par des artistes ou des docteurs (Trois depuis 2018). Au regard du contexte scientifique, des liens peuvent être envisagés tant avec AMU qu'avec le Centre Norbert Elias de l'EHESS.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, de manière directe par la présence d'enseignants par ailleurs artistes professionnels exerçant sur la scène artistique émergente marseillaise, mais aussi nationale et internationale. L'école est consciente de la nécessité d'entreprendre une action plus pointue notamment au regard des formes professionnelles d'auto-entrepreneuriat ou d'association.

L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme correspondant aux objectifs fixés et veille à la cohérence de ceux-ci avec la mise en œuvre des recherches artistiques des étudiants dans les Ateliers de recherche et de création (ARC) et dans des workshops organisés par des artistes invités praticiens et théoriciens. La formation bénéficie d'une équipe pédagogique expérimentée et très impliquée qui est constituée par des artistes et des théoriciens, permettant une diversité des approches et une initiation à la recherche. Une équipe de coordination suit les étudiants durant les deux années et permet un suivi personnalisé plus pertinent. Elle change chaque année en début de cycle.

L'ouverture internationale est satisfaisante. La formation inclut des modalités d'enseignement d'anglais (50 heures) et en anglais (100 heures), avec une préparation à la certification Cambridge, des cours sur des thèmes spécifiques, tels que *sophomore english* ou dystopies/utopies) et des dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants (des réunions d'explications et un suivi pour les entrants et les sortants). Les dispositifs de la formation ont ainsi été adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Près de la moitié des étudiants d'une promotion ont bénéficié d'une mobilité sortante, pour un nombre équivalent de mobilités entrantes accompagnées, ce que le comité salue, et le mouvement reprend après la pandémie.

Ces activités ont été appréciées par l'agence Erasmus +, qui a délivré un label « bonne pratique » en 2020. Le comité recommande que ces activités soient reprises, mises en valeur et soutenues dans le cadre de la politique d'internationalisation affichée par l'INSEAMM.

Une hybridation entre pratiques traditionnelles et numériques est à saluer. Une réflexion pratique est en cours sur la prise en compte des compétences techniques et théoriques acquises pour conforter le niveau d'insertion professionnelle.

L'organisation des études ne fait pour l'instant pas place à la formation continue

L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation maîtrise son activité. Si l'école affirme que l'attractivité du DNSEP Art par rapport au DNSEP Design est croissante depuis plusieurs années avec une évolution du nombre de candidats à l'entrée en 2^e cycle, elle ne fournit pas de chiffres précis, mais indique qu'elle a volontairement limité le nombre de places ouvertes pour offrir de meilleures conditions d'étude aux étudiants. Le comité recommande de suivre précisément ces données et d'analyser les raisons de leurs évolutions. Les expositions des projets de fin d'études en DNSEP à Marseille permettent une valorisation efficace des travaux des étudiants. Une présence renforcée de jeunes diplômés dans les galeries parisiennes et dans les collections publiques renforce l'attractivité pour la formation. Pour les promouvoir, l'école a mis en ligne de nombreuses informations administratives et pédagogiques (livrets), y compris par sa chaîne YouTube; elle a investi également dans la participation aux salons des formations artistiques et organise des journées portes ouvertes (JPO) auxquelles assistent entre 400 et 900 personnes.

La formation affiche de bons taux de réussite au diplôme durant la période de référence (de 75 à 88 % entre 2018 et 2020) avec une mise en avant par les jurys des diplômés de la qualité des projets de fin d'études présentés et des interventions.

Les taux d'insertion à 36 mois, culminant à 65 % en 2019, sont en dessous des moyennes nationales (environ 80 %), avec toutes les réserves sur le recueil et l'analyse de ces taux.

Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Un pilotage des formations encore perfectible. Le pilotage de la formation est assuré par le CERVE (qui a pris en 2019 la suite du conseil pédagogique et scientifique) et qui a mis en place des ateliers de travail (enseignements, vie étudiante, recherche, professionnalisation). Il se fonde sur des questionnaires individuels et les constats menés par des coordinations à différentes échelles. Les travaux ont notamment permis d'améliorer les enseignements techniques, à la demande des étudiants. Mais l'école est consciente des limites du pilotage actuel : il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler, et les questionnaires ne doivent pas se transformer en, ou être perçus comme une évaluation des enseignants, mais bien des enseignements.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique expérimentée et en interaction avec la jeune scène artistique marseillaise et les scènes artistiques nationale et internationale.
- Une qualité des diplômés saluée par les jurys.

- Un bon accompagnement pédagogique des étudiants dans les très nombreux ateliers bien équipés.
- Des initiatives intéressantes de certains enseignants pour développer des thématiques communes entre le secteur de l'art et le secteur du design, par exemple la santé et la citoyenneté.

Points faibles

- Une insertion professionnelle des étudiants en art encore peu soutenue malgré un suivi professionnel des services pédagogiques.
- Un manque de sensibilisation aux sciences exactes et à l'économie pour compléter les sciences humaines afin de mieux appréhender le monde contemporain.

Recommandations

- Rendre plus lisibles les compétences et les savoir-faire à acquérir pour améliorer l'autonomie professionnelle des jeunes artistes dans la société contemporaine.
- Renforcer le réseau de partenariats des écoles supérieures d'Art et de Design de la région PACA, ainsi qu'un réseau de partenariat internationaux ciblés.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP), OPTION DESIGN

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MARSEILLE-MÉDITERRANÉE, ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Présentation de la formation

Le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *Design*, conférant le grade de master, de l'école des Beaux-Arts de Marseille se positionne dans la continuité du DNA avec un enseignement du design par le design, de la création par la création, avec une place centrale de la professionnalisation tout en s'appuyant sur des enseignements théoriques.

La politique et la caractérisation de la formation

Le DNESP se positionne comme une « formation à un design prospectif et de recherche inscrit au cœur des problématiques du temps ». L'école de Marseille, qui fait partie du réseau des écoles supérieures d'Art et de Design de la région PACA est la seule à proposer un enseignement de design au second cycle, ainsi qu'un partenariat au service d'une formation qui tient compte du milieu géographique de l'école, des préoccupations locales, nationales et internationales. C'est donc un design généraliste assumé, même si le design d'espace au sens large y occupe une place importante, qui ne néglige pas pour autant la place de la technique. Cette dimension spatiale sinon territoriale est liée au départ des enseignants designers spécialisés dans la conception à l'échelle « de l'objet ». Ces départs doivent être clarifiés car ils semblent remettre en discussion le choix fait par l'option d'un double ancrage, qui devrait prolonger les CPI (Champs de pratique et d'investigation) du DNA. Le comité salue la continuité et la présence des thématiques sensibilisant au développement durable et initiant au design social : il s'agit de formes de design émergent qu'il faut soutenir et renforcer par des compétences complémentaires (graphisme, dataviz, fabrications à l'échelle 1).

L'ouverture internationale est insuffisante, malgré un nombre important de partenariats. De 2018 à 2020, les mobilités sortantes ont touché 2, 4 et 6 étudiants sur la quinzaine d'inscrits en 3^e année. Le volume d'heures de cours en anglais (50) et de formations délivrées en anglais (une centaine d'heures, dont le séminaire *Utopias-Dystopias*) est cependant très satisfaisant. Le projet MIRAMAR propose de belles perspectives de collaborations avec les établissements internationaux de la Méditerranée : il convient de les concrétiser, de même que la collaboration avec l'école des Beaux-Arts de Tetouan au Maroc.

Un adossement à la recherche varié, mais en manque de bases théoriques. Le lien avec la recherche se fait par le biais des Ateliers de recherche création (ARC), des séminaires et de la rédaction d'un mémoire, très accompagné par les enseignants. Parmi ces ARC, citons : Lentigo, autour des méthodes et pratiques du projet de design dans les espaces publics, les pratiques et cultures urbaines, en lien avec l'agence d'urbanisme de la Ville de Marseille ; Faire, autour des pratiques et savoir-faire traditionnels et numériques, dans le champ du design objet, dont l'ampleur semble amoindrie. Toutefois, et l'école le reconnaît, la dimension scientifique de la recherche n'apparaît pas vraiment, faute d'avoir jusqu'à présent trouvé avec Aix-Marseille Université (AMU) un partenariat actif et concret. Le comité ne peut qu'encourager l'école à poursuivre la recherche d'axes de collaboration, avec la présence d'enseignants chercheurs de l'université, qui pourraient déboucher sur la création d'un troisième cycle, y compris dans le cadre de l'ED 354 *Théorie et Pratique de la création artistique*. Le statut des professeurs d'enseignement artistique est un handicap important pour le développement de la recherche. Dans le DNSEP *Design*, cela est renforcé par l'absence d'une initiation à la recherche spécifique au design proposé aux étudiants et liant théorie et pratique.

Un fort ancrage dans la professionnalisation. La présence d'enseignants eux-mêmes praticiens, professionnels de l'art et du design, habitant et travaillant à Marseille, ouvre des liens forts avec la scène artistique émergente marseillaise et même nationale, les lieux de diffusion, les agences de design. L'école en veut pour preuve le prix et les distinctions remportés par les étudiants du DNSEP au 8^e concours de microarchitecture

Mini Maousse organisé par la Cité de l'architecture et du patrimoine en 2020-2021 sur le thème de « l'Aquabane », ou encore « cabane flottante ». Des cours de droit assurés par des juristes universitaires complètent ces éléments de professionnalisation. Le comité suggère de les étendre, en lien avec le positionnement stratégique de l'école, aux aspects économiques. D'ailleurs, l'intérêt évident du stage (indispensable pour le futur designer) fait l'objet d'une réflexion, l'école souhaitant en étudier un prolongement après l'obtention du DNSEP pour assurer une transition avec le monde professionnel.

L'organisation pédagogique de la formation

Des équipes engagées au service d'une grande diversité pédagogique. Les maquettes du DNSEP design ont été revues dans les années 2018-2019, après s'être adaptées avec succès aux exigences du processus de Bologne, notamment en matière d'alignement pédagogique, de progressivité, notions qui n'étaient pas transposables avec évidence dans les domaines artistiques. Séminaires, conférences, workshops nourrissent désormais l'année 4 et favorisent pluri et transdisciplinarité. En année 5, l'étudiant prépare son mémoire et son projet, et effectue une mobilité. Les ateliers techniques occupent une place importante. Il existe globalement un bon équilibre entre théorie et pratique, bien que le lien entre ces deux aspects, incontournable pour le design, ne soit pas assez développé. L'équipe pédagogique est engagée, dynamique et très impliquée. Le livret de l'étudiant et le livret des enseignements sont particulièrement bien fournis et précis. Le comité encourage l'école à poursuivre ses efforts en matière de supplément au diplôme, en listant les compétences acquises, de manière à remédier au caractère généraliste et voulu comme tel du DNSEP.

L'ouverture internationale doit être améliorée. La formation inclut des modalités d'enseignement d'anglais (50 heures) et en anglais (100 heures), avec une préparation à la certification Cambridge, des cours sur des thèmes spécifiques, tels que sophomore *english* ou dystopies/utopies) et des dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants (des réunions d'explications et un suivi pour les entrants et les sortants). Les dispositifs de la formation ont ainsi été adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les mobilités sortantes restent toutefois très faibles, bien qu'en augmentation : 2, 4 et 6 étudiants pour 22, 14 et 19 inscrits en première année de 2018 à 2020 **Le comité recommande de soutenir ces efforts dans le cadre de la politique d'internationalisation affichée par l'INSEAMM.**

Une hybridation entre pratiques traditionnelles et numériques est à saluer. Une réflexion pratique est en cours sur la prise en compte des compétences techniques et théoriques acquises pour conforter le niveau d'insertion professionnelle.

La formation n'est pas ouverte à la formation continue ni à l'alternance.

L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Bien que l'attractivité du DNSEP Design aille en croissant, le nombre d'inscrits est faible au regard d'une discipline en plein essor dans la société et dans la demande de formation. Le comité n'a pas pu obtenir de données précises sur le nombre et l'origine des candidats en entrée de deuxième cycle, sauf celles concernant le fait qu'il s'agit de candidats plus âgés que ceux directement issus du premier cycle, ayant une expérience précédente et désireux d'aller vers une diplomation de l'école. Les entretiens ont permis de constater que son attractivité est moins fragile qu'en premier cycle. La concurrence avec les formations offertes par le secteur privé est moins vive. Le comité recommande à l'école de persévérer dans les efforts de communication sur le DNSEP Design.

Les taux de réussite de la formation sont bons : 15, 14 et 11 diplômés de 2018 à 2020 pour 18, 18 et 13 inscrits, soit entre 77 et 84 % de succès.

Les données sur l'insertion professionnelle sont peu exploitables en raison des faibles taux de réponse (13, 50 et 36 % durant les trois dernières années de la période de référence) : les étudiants insérés sont ceux qui répondent. L'école en est consciente et doit améliorer sa connaissance des alumni, ce en quoi le comité l'encourage fortement.

Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Un pilotage des formations encore perfectible. L'école indique que le DNSEP a reconnu la nécessité de s'autoévaluer, antérieurement au processus actuel. Si le résultat en a été la nomination d'une coordinatrice pour assurer davantage de collégialité dans l'équipe enseignante, la question de l'amélioration de la

formation est débattue au sein du CERVE (qui a pris en 2019 la suite du conseil pédagogique et scientifique) et qui a mis en place des ateliers de travail (enseignements, vie étudiante, recherche, professionnalisation). Il se fonde sur des questionnaires individuels et les constats menés par des coordinations à différentes échelles. Les travaux ont notamment permis d'améliorer les enseignements techniques, à la demande des étudiants. L'équipe continue à se structurer avec l'arrivée de nouveaux enseignants.

L'école est cependant consciente des limites du pilotage actuel : il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler, et les questionnaires ne doivent pas se transformer en ou être perçus comme une évaluation des enseignants, mais bien des enseignements.

Conclusion

Points forts

- Une bonne interaction avec le milieu social économique, culturel et les partenariats.
- Une équipe pédagogique expérimentée et dynamique.
- Un bon accompagnement pédagogique des étudiants.
- Une richesse des ateliers de recherche création.

Points faibles

- Le peu d'ouverture internationale.
- Un manque de formation en graphisme.
- Un suivi lacunaire de l'insertion professionnelle.

Recommandations

- Renforcer la concertation et la coordination entre les enseignants.
- Développer un réseau de partenariats internationaux ciblés et renforcer le réseau des écoles du Sud au sein du projet euro- méditerranéen MIRAMAR, le partenariat avec l'Institut national des Beaux-Arts de Tétouan au Maroc.
- Mieux accompagner l'insertion professionnelle.
- Poursuivre la politique de recrutement de nouveaux enseignants praticiens spécialistes (conception objet ; graphisme) et d'enseignants ayant un potentiel de recherche pour mieux structurer le projet de 3^e cycle avec AMU et celui de la recherche.

Liste des sigles

A

AAP	Appel à projets
ACFI	Agent chargé de la fonction d'inspection de santé et sécurité
AMU	Aix Marseille Université
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires
ANdEA	Association nationale des écoles supérieures d'art
ARC	Ateliers de recherche et de création

B

BDE	Bureau des élèves
Biatss	(personnels) Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières

C

CA	Conseil d'administration
Cac	Conseil académique
CCI	Chambre de commerce et de l'industrie
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CERVE	Conseil des enseignements, de la recherche et de la vie étudiante
CFA	Centre de formation d'apprentis
CFPI	Certificat de formation plasticien intervenant
CGE	Conférence des grandes écoles
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CHU	Centre hospitalo-universitaire
Cifre	Convention industrielle de formation par la recherche
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
Cnam	Conservatoire national des arts et métiers
Cned	Centre national d'enseignement à distance
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CODA	(territoire d'innovation pédagogique) À la croisée des parcours
ComUE	Communauté d'universités et établissements
CPER	Contrat de plan État-région
CR	Commission de la recherche
CRCT	Congés pour recherche ou conversion thématique
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CSTI	Culture scientifique, technique et industrielle
CVEC	Contribution à la vie étudiante et de campus

D

DGS	Direction générale des services
Dird	Dépenses intérieures de recherche et de développement
DNA	Diplôme national d'art
DNMADE	Diplôme national des métiers d'art et du design
DNSEP	Diplôme national supérieur d'expression plastique
DOB	Débat d'orientation budgétaire
Drac	Direction régionale des affaires culturelles
DRH	Direction des ressources humaines
DSI	Direction des systèmes d'information
DUT	Diplôme universitaire de technologie

E

EC	Enseignant-chercheur
ED	École doctorale
ENT	Environnement numérique de travail
EPCC	Établissement public de coopération culturelle
EPSCP	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EquipEx	Équipement d'excellence
Erasmus	<i>European action scheme for the mobility of university students</i>
ERC	<i>European Research Council</i>
ETPT	Équivalent temps plein travaillé
EUR	École universitaire de recherche
ExcellencES	Excellences sous toutes ses formes

F

Feder	Fonds européen de développement régional
Frac	Fonds régional d'art contemporain

G

GPEEC	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GPRH	Gestion prévisionnelle des ressources humaines

H

Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR	Habilitation à diriger des recherches

I

IAE	Institut d'administration des entreprises
IdEx	Initiative d'excellence
IFSE	Indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise
Insa	Institut national des sciences appliquées
INSEAMM	Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
Inspé	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
IP	Insertion professionnelle
Ipag	Institut de préparation à l'administration générale
ISOE	Indemnité de suivi et d'orientation des élèves
IUT	Institut universitaire de technologie

L

LabEx	Laboratoire d'excellence
LSH	Lettres et sciences humaines

M

Mach4	(LabCom ANR) Contrôle et visualisation machine pour l'industrie 4.0
MdL	Maison des langues
MIPI	Mission d'ingénierie pour les projets internationaux
MSHS	Maison des sciences de l'Homme et de la société
Mucem	Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

P

PACA	Région Provence Alpes Côte-d'Azur
PEA	Professeur d'enseignement artistique
Pépité	Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
Persé	Prestations et échanges sur les ressources humaines du supérieur à l'usage des établissements
PEDR	Prime d'encadrement doctorale et de recherche

PIA Programme d'investissements d'avenir
PPI Plan pluriannuel d'investissement
PPP Projet professionnel personnalisé

Q

QVT Qualité de vie au travail

R

RAE Rapport d'autoévaluation
RCE Responsabilités et compétences élargies
RH Ressources humaines

S

Satt Société d'accélération du transfert de technologies
SCD Service commun de la documentation
SDSI Schéma directeur des systèmes d'information
Shon Surface hors œuvre nette
SHS Sciences humaines et sociales
SI Système d'information
SID Système d'information décisionnel
SPSI Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
Strater Stratégie territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche
SUAPS Service universitaire des activités physiques et sportives
SWOT (analyse) *Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats*

U

UFR Unité de formation et de recherche
UMR Unité mixte de recherche
UPR Unité propre de recherche
UR Unité de recherche

V

VAE Validation des acquis de l'expérience
VP Vice-présidence / Vice-président
VPE Vice-président étudiant

Observations du directeur



Institut national supérieur
d'enseignement artistique
Marseille Méditerranée

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur
Département d'évaluation des établissements
Département d'évaluation des formations
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Marseille le 4 avril 2023

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Mon équipe et moi-même avons pris connaissance des rapports définitifs d'évaluation de l'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée et plus précisément de l'école des Beaux-Arts de Marseille ainsi que celle des quatre formations de premier et de second cycle en art et en design. Nous souhaitons remercier tout particulièrement celles et ceux qui ont organisé cette évaluation depuis le lancement de la vague C, en novembre 2021, jusqu'à la remise des rapports définitifs. Leur attention et leur disponibilité ont été particulièrement rassurantes et efficaces. C'est aussi pour moi l'occasion de remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisé·e·s au sein de l'établissement et, aussi les partenaires qui ont accepté d'être auditionné·e·s par le comité d'expert·e·s.

Nous allons maintenant nous saisir de ces rapports, de leurs analyses et de leurs conclusions avec énergie. Comme nous y sommes invité·e·s, je vous prie de trouver ci-dessous quelques observations.

S'agissant de l'évaluation de l'établissement et plus particulièrement du pilotage stratégique et opérationnel, nous partageons très largement les analyses et les recommandations du comité d'expert·e·s. En ce qui concerne en revanche les appréciations relatives au mode de gouvernance et à la structuration du fonctionnement interne, nous persistons à penser que le comité a peut-être mal perçu le moment dans lequel se trouvait l'établissement au moment de son évaluation et voulons rappeler, par exemple, que l'organigramme issu du dialogue social allait être adopté en conseil d'administration quelques jours après sa visite. Si notre organisation a parfois semblé floue, c'est aussi parce qu'elle était encore en cours de construction. Enfin, le rôle de la direction générale, souligné comme devant être clarifié, le sera aussi par mon départ dans quelques semaines, la personne qui me succèdera n'ayant pas été précédemment le directeur des Beaux-Arts.

Certes, nos outils de gestion sont en cours de construction. Le comité n'a peut-être pas pris la mesure du travail qu'a représenté pour les équipes, en période de pandémie, l'intégration d'un établissement tel que le conservatoire de Marseille, provoquant ainsi le passage en quelques mois d'un budget avoisinant les 7 M€ à un budget côtoyant les 20M€, tout cela en dématérialisant les procédures et en mettant en place avec un an d'avance une nouvelle norme comptable. Nous admettons que les outils préconisés par le comité d'expert·e·s sont nécessaires et ils ont d'ailleurs été depuis d'ores et déjà mis en place pour le budget 2023, cette évolution ayant été programmée avant même sa visite.



184 avenue de Luminy CS 70912 Marseille 13288 cedex 09 — T+33(0)4 91 82 83 10
SIRET: 200 029 205 000 16 — APE: 8552Z



Nous retenons donc pour ce premier domaine de l'évaluation la nécessité de mieux structurer les partenariats artistiques, culturels et académiques, notamment via des conventions (référence 3) ; la nécessaire amélioration de la visibilité des actions de l'École en particulier et de l'INSEAMM en général (référence 5) ; le renforcement des outils de gestion analytique en visant la pluri annualité (référence 6) ; le nécessaire perfectionnement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) articulée avec l'évaluation des coûts de chaque formation (référence 7) et nous notons de poursuivre les réflexions en cours avec la Ville de Marseille pour optimiser la gestion du patrimoine immobilier de l'INSEAMM et le valoriser.

En ce qui concerne la politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société (domaine 2), nous convenons avec le comité d'expert-e-s que la recherche dans l'École, en art comme en design, doit se renforcer et mieux se structurer. Le partenaire naturel de l'INSEAMM pour ce faire est bien sûr Aix-Marseille Université, la plus grande université francophone au monde. Les procédures de coopération avec elle doivent être précisées et formalisées. Nous nous étonnons cependant de ne trouver dans le rapport aucune référence au document « Repères pour l'autoévaluation des activités et produits de la recherche en école d'art et de design », publié par le HCÉRES en octobre 2021. Ce document précise ainsi (page 12) que l'organisation de colloques, journées d'études, etc. ainsi que l'organisation de manifestations artistiques font partie des produits de la recherche en école d'art. Pendant la période de référence, nous avons tenté de montrer comment, à partir d'une programmation de colloques, séminaires, cycles de conférences portés par des enseignantes et des enseignants, dont des docteur-e-s, et surtout, articulés finement avec les enseignements, l'École s'était dirigée vers une stratégie propre de développement de la recherche dépassant sa seule inscription dans des réseaux préexistants. Peut-être n'avons-nous pas été suffisamment clair-e-s ou mal compris-e-s.

Il n'en demeure pas moins que nous souscrivons entièrement à la nécessité de remédier aux points faibles qui sont relevés en réarticulant plus fermement notre stratégie en matière de recherche, notamment dans une relation structurée, diverse et réciproque avec AMU et d'autres acteurs académiques du territoire.

Au sujet de la politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus, nous souscrivons pleinement à l'analyse du Comité et pouvons d'ores et déjà affirmer que les évolutions devant permettre d'améliorer les points considérés comme faibles sont déjà en cours d'élaboration et de mise en œuvre.

Enfin, en ce qui concerne l'évaluation des quatre formations de 1^{er} et 2^e cycle, le dossier d'accréditation qui sera déposé prochainement s'attachera aux préconisations qui sont ici émises. Si l'on en tente une synthèse, nous pourrions retenir la nécessité de renforcer le pilotage des formations ; l'amélioration de la maquette des enseignements afin de les rendre encore plus professionnalisants. Les évolutions des formations qui sont présentées dans le dossier d'accréditation portent en grande partie sur ces questions.

Cette première évaluation de l'établissement et des quatre formations supérieures a beaucoup mobilisé les équipes. Elle a permis d'analyser l'activité de l'École et de mesurer le chemin parcouru pendant la période de référence. Nous souhaitons remercier le comité d'expert-e-s pour son analyse. Beaucoup de choses ont déjà changé depuis la finalisation du diagnostic d'autoévaluation dont l'élaboration collective a, en elle-même, présenté des vertus.

Pierre OUDART

Directeur général de l'INSEAMM



Organisation de l'évaluation

La visite de l'évaluation de l'INSEAMM a eu lieu les 3 et 4 octobre 2022.

Le comité était présidé par Madame **Antonella TUFANO**, architecte et designeuse ; professeure des universités (*design*) et directrice de l'École des arts de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; ancienne MCF (ville et territoire) de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette.

Ont participé à cette évaluation :

- Madame **Catherine BEAUDEAU**, secrétaire générale de l'École européenne supérieure de l'image Angoulême-Poitiers (ÉESI) ; trésorière de l'Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdÉA).
- Madame **Juliette GUÉGUEN**, étudiante en double cursus INSA Rennes et Sciences Po Rennes ; élue étudiante au CA de l'INSA de Rennes ; secrétaire générale de l'association des élèves de l'INSA de Rennes et trésorière du bureau des arts de Sciences Po Rennes.
- Monsieur **Mohamed GUIGA**, graphiste et *designer*, maître de conférences habilité à diriger des recherches (*design*), directeur et président du conseil scientifique, Institut supérieur des Beaux-Arts de Tunis, Université de Tunis.
- Madame **Martine MICHARD**, commissaire d'exposition, ancienne directrice de la Maison des Arts Georges et Claude Pompidou, centre d'art contemporain et résidences internationales d'artistes de Cajarc (Lot/Occitanie).
- Monsieur **Patrick RENAUD**, designer, professeur, référent du master Design Objet et responsable du programme de recherche de l'Ensadlab (*SYMBIOSE / Matériaux complexes avec l'humain et l'environnement*), École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris (EnsAD) ; membre du Sénat et ancien directeur de la pédagogie innovante et numérique, Université Paris Sciences & Lettres (PSL).

Jean De Saint Guilhem, conseiller scientifique, et Clémentine Francez-Carrère chargée de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement et de ses formations au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)